

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Saïda Dr. MOULAY Tahar
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Langue Française

Option : Sciences du langage

Analyse des interactions verbales lors des débats télévisés concernant l'affaire Nahel

Réalisé et présenté par :

Ouali kamel

Devant le jury composé de :

M Laroussi Ali

M Ouali salim

Mme Khelif khadidja

Encadré par :

Ouali salim

Président du jury

Directeur de recherche

Examinatrice

Année universitaire

2023-2024

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude en premier lieu à ALLAH, qui nous a aidés à surmonter les défis de la vie. C'est Dieu qui nous a offert la chance de rencontrer des personnes inspirantes, qui nous ont formés pour devenir des porteurs de valeurs et des éducateurs pour les générations futures.

Nous adressons nos remerciements à tous les enseignants du département de français qui nous ont prodigué des conseils précieux et des critiques constructives, contribuant ainsi à notre formation en tant qu'enseignants de qualité.

Nous tenons à remercier également les membres du jury pour accepter de lire et d'évaluer ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes parents et à mes frères, en particulier à mon frère aîné qui est aussi mon encadrant et qui m'a encouragé à poursuivre mes études dans cette spécialité des sciences du langage.

Résumé

Le présent travail a pour objectif de mettre en lumière les différentes stratégies argumentatives utilisées lors des débats télévisés, en particulier dans l'affaire Nahel. L'objectif de notre recherche, à travers nos analyses, est de découvrir les différents procédés d'argumentation utilisés lors des débats télévisés et la rhétorique employée par les antagonistes. Notre problématique s'articule autour de la question suivante : quelles sont les différentes stratégies argumentatives utilisées lors des débats télévisés sur l'affaire Nahel ? Nous avons axé notre travail sur l'analyse de trois vidéos, en nous basant sur la théorie de Robert Vion, selon laquelle chaque interaction verbale est un jeu interactif où interagissent cinq types de rapports de place principaux : institutionnel, modulaire, discursif, subjectif et énonciatif.

Mots clés : Débats télévisés/Stratégies argumentatives/Rhétorique/Affaire Nahel/Analyse de vidéos/ Interaction verbale.

Summary

The present work aims to highlight the different argumentative strategies used during televised debates, particularly in the Nahel case. The objective of our research, through our analyses, is to discover the different argumentation processes used during televised debates and the rhetoric employed by the antagonists. Our problem revolves around the following question: what are the different argumentative strategies used during televised debates on the Nahel case? We have focused our work on the analysis of three videos, based on the theory of Robert Vion, according to which each verbal interaction is an interactive game where five main types of place relations interact: institutional, modular, discursive, subjective, and enunciative.

Keywords : Televised debates/Argumentative strategies/Rhetoric/ Nahel case/Video analysis /Verbal interaction .

الملخص

تهدف هذه الدراسة إلى تثبيت استراتيجيات التكهّنات المختلفة المستخدمة في النقاشات التلفزيونية، وخاصة في قضية Nahel. الهدف من البحث، من خلال تحليلاتنا، هو اكتشاف الطرق المختلفة التي تستخدمها في المحادثات التلفزيونية والرؤية المستخدمة من قبل المتطرفين. سؤالنا هو: ما هي استراتيجيات التكهّنات المختلفة المستخدمة في النقاشات التلفزيونية حول قضية نيل؟ لقد تركزت أعمالنا على تحليل ثلاثة مقاطع فيديو، استناداً إلى نظرية روبرت فيون، التي تقول إن كل التفاعل النقدي هو لعبة تفاعلية حيث تتفاعل خمس أنواع من التقارير المرتبطة بالأماكن: مؤسسة، ومستودع، ومتعلقة، ومرجعية .

الكلمات المفتاحية : الحوارات التلفزيونية / الاستراتيجيات التكفيرية / المتناقضات / قضية Nahel / تحليل الفيديو / التفاعل النقدي.

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Résumé

Sommaire

Introduction _____ 7

Partie théorique

1- définition de la communication : _____ 11

2- De la communication à l'interaction _____ 12

3- Interaction verbale _____ 12

4 -L'analyse des interactions verbales _____ 15

4-1-Les types d'interactions _____ 17

4-2-Un jeu de positionnement et de relation complexe _____ 19

4-3-Les places institutionnelles _____ 20

4-4-Les places modulaires _____ 20

4-5-Les places subjectives _____ 20

4-6-Les places subjectives _____ 21

4-7-Les places énonciatives _____ 21

4-8-L'espace interactif _____ 21

5- La situation de communication _____ 22

5-1- Les participants _____ 23

5-2-Les relations _____ 23

5-3-Le nombre _____ 23

5-4-.Les caractères _____ 24

5-5-.Le temps _____ 24

5-6-.Le lieu _____ 24

5.7.L'objectif _____ 24

6- Les fonctions de l'interaction verbale _____ 25

6-1 La construction du sens _____ 25

6-2- La construction de la relation sociale _____ 26

7- La typologie des interactions _____ 26

8-Les caractéristiques de l'interaction verbale _____ 27

8-1- La coprésence _____ 27

8-2- La cogestion _____ 27

8-3- La construction de l'interaction _____ 28

8-4-La régulation _____ 29

9-La structuration des actions dans l'interaction _____ 31

9-1- L'enchaînement dans l'interaction _____ 31

9-2- Une approche thématique de l'interaction _____ 31

9-3- La discontinuité thématique _____	32
9-3-1- la clôture de thème _____	32
9-3-2-La rupture de thème _____	32
9-3-3- la proposition de thème _____	32
10- Continuité thématique _____	32
10-1- La ratification _____	32
10-2-L'élaboration _____	33
11- Quelques mots des petits mots _____	33
12- Indication de la structure globale de l'interaction _____	33
12-1- Les conclusifs _____	34
12-2- Les ponctuels _____	34
13- Conversation et interaction _____	35
14- La pragmatique _____	39
15- La théorie de p. Charaudeau _____	41
16- La rhétorique _____	42
17- L'argumentation _____	43
Partie pratique	
Analyse de la première vidéo _____	46
Contexte général et cadrage _____	46
Cadre institutionnel et qualité des intervenants _____	46
Les places modulaires _____	47
Les places subjectives _____	48
Les places énonciatives _____	50
Les places discursives _____	51
Analyse de la deuxième vidéo _____	53
Contexte général et cadrage _____	53
Cadre institutionnel et qualité des intervenants _____	53
Les places modulaires _____	54
Les places subjectives _____	55
Les places énonciatives _____	57
Les places discursives _____	58
Analyse de la troisième vidéo _____	60
Contexte général et cadrage _____	60
Les places modulaires _____	61
Les places subjectives _____	62
Les places énonciatives _____	65
Les places discursives _____	67
Conclusion _____	71
Références bibliographiques _____	74

Introduction

Le mardi 27 juin 2023, à 9h15, une tragédie a secoué la ville de Nanterre, en région parisienne, lorsque Nahel, un jeune français d'origine maghrébine de 17 ans, a trouvé la mort dans des circonstances controversées lors d'un contrôle routier. Alors qu'il était au volant d'une voiture, ce dernier a été victime de tirs de la part d'un policier, entraînant son décès quelques minutes plus tard. Les vidéos de l'incident montrent le jeune homme contrôlé par deux policiers, dont un tenant une arme pointée vers sa direction. En tentant de prendre la fuite, un des policiers tira à bout portant sur Nael. Atteint d'une balle au thorax, l'adolescent percuta un poteau et succomba à ses blessures et ce malgré l'intervention du Samu qui lui a fait un massage cardiaque. Il est à noter qu'en plus du conducteur, deux autres personnes étaient dans la voiture. Selon la première version des policiers, l'adolescent était en train de foncer sur eux, ce qui les aurait poussés à ouvrir le feu. Cependant, la vidéo de l'incident semble contredire cette première version, ce qui les a contraints à changer de version, déclarant simplement que le conducteur avait accéléré après s'être arrêté dans un premier temps.

Dans le cadre judiciaire, le policier impliqué a été mis en examen pour homicide volontaire mais a été libéré sous contrôle judiciaire après plusieurs mois de détention provisoire. Cette décision a suscité des réactions mitigées, mais les juges ont estimé que les risques associés à sa libération étaient maîtrisés.

Cette tragédie a déclenché une vague d'émotions et de réactions au sein de la société française, suscitant des questions sur la légitimité de l'action policière et les tensions sociales sous-jacentes. Les réactions sociales en France ont été marquées par une vive émotion, ainsi que par des manifestations de colère et de frustration dans certaines villes. Les vidéos circulant sur les réseaux sociaux ont amplifié le sentiment d'injustice ressenti par de nombreux citoyens, alimentant le débat sur l'utilisation de la force par les forces de l'ordre et les relations entre la police et les jeunes des quartiers défavorisés.

Dans le milieu politique, les réactions ont été nombreuses et diverses. Tandis que le président de la République et la Première ministre ont exprimé leur consternation face à l'incident, certains leaders de l'opposition ont critiqué la réaction du gouvernement et ont appelé à une enquête approfondie sur les circonstances de la mort

de Nahel. Les débats ont également porté sur les politiques de sécurité et les réformes nécessaires pour éviter de tels drames à l'avenir.

Les médias ont mis en lumière les différentes versions des événements et les réactions du public autour de cette affaire. Des personnalités publiques, dont des sportifs et des artistes, ont exprimé leur soutien à la famille de Nahel et leur préoccupation face à la violence policière. Parallèlement à la création d'une cagnotte en soutien à la famille du jeune homme, la diffusion d'une cagnotte en soutien au policier impliqué a suscité une controverse importante., alimentant les divisions au sein de la société. La création et le succès d'une cagnotte en soutien au policier impliqué ont suscité une vive polémique, mettant en lumière les divisions et les tensions autour de l'affaire. Cette initiative a été critiquée par certains en la qualifiant d'affront à la mémoire de Nahel et une glorification de la violence policière, tandis que d'autres ont défendu le droit à la présomption d'innocence et à la solidarité envers les membres des forces de l'ordre. Dans ce contexte chargé émotionnellement et politiquement, l'affaire de la mort de Nahel soulève des questions profondes sur la justice, l'équité et les relations entre la police et la société, mettant en lumière les défis persistants auxquels la France est confrontée en matière de sécurité et de cohésion sociale.

Le propre de notre étude est d'essayer de répondre à la préoccupation suivante : quelles sont les stratégies argumentatives et persuasives employées par les antagonistes lors des débats télévisés afin d'appuyer leurs positions vis-à-vis des différentes polémiques suscitées par cette affaire ?

Nous soutenons les deux hypothèses selon lesquelles, l'affaire Nael n'est :

Premièrement, que le reflet d'une injustice flagrante vis-à-vis des jeunes de la Banlieues en France qui sont victimes de préjugés et de stéréotypes et de discrimination les présentant en tant que délinquants ou voleurs,

Deuxièmement, que les médias ont usé d'une stratégie de manipulation par le pathos et d'une tentative de détournement de l'opinion publique du véritable sujet qui est la perte de la vie humaine d'un innocent citoyen et qui plus est adolescent en

attirant son empathie envers le policier qui ne faisait que son travail et qui a droit à un jugement équitable.

Notre corpus se compose de trois vidéos d'émissions françaises abordant différents aspects de l'affaire Nahel : la collecte de fonds, la libération du policier et la légitimité des émeutes en réaction à l'affaire Nahel.

Notre rédaction est organisée en deux parties, une partie théorique et une partie pratique. Dans la partie théorique nous allons avoir recours à quelques théories en rapport aux interactions verbales, à l'analyse conversationnelle, à l'analyse du discours et à la pragmatique. En partie pratique, nous appliquerons les concepts des théories susmentionnées sur notre corpus d'étude afin de dégager les diverses stratégies argumentatives et persuasives en rapport à cette affaire et essayer de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche.

Apport de notre étude :

Notre recherche vise humblement à éclairer les tactiques argumentatives employées lors des débats télévisés. L'objectif est de comprendre comment ces stratégies persuadent l'audience et les incitent à adopter certaines opinions. De plus, nous cherchons à analyser comment ces techniques influencent la perception des téléspectateurs à travers les médias .

Partie théorique

1- définition de la communication :

La communication est un outil d'apprentissage et la base pour établir des relations avec autrui pour transmettre des informations, des messages et des connaissances, ce terme est défini par le dictionnaire Larousse comme « *Une action d'établir une relation avec quelqu'un, échange verbal, gestuel ou écrit entre deux personnes* » (dictionnaire Larousse électronique , 2008)

Selon S. Moirand la communication est considérée comme étant

« Un échange interactionnel entre au moins deux individus situés socialement, échange qui se réalise et /au travers de l'utilisation de signes verbaux ou non verbaux, chaque individu peut-être tour à tour (ou exclusivement) soit producteur soit consommateur de message » (MOIRAND -S, 1982)

Il est évident, selon Sophie Moirand, que pour communiquer efficacement, la présence de l'émetteur et du récepteur ainsi que l'utilisation de messages visuels ou sonores sont indispensables. En d'autres termes, la communication implique le partage et la transmission d'un message d'un point à un autre, que ce soit par des moyens sonores ou visuels.

De leur part, BLANCHET.A et TROGNON.A affirment que :

« [...] toute communication est une relation grâce à laquelle des émotions, des sentiments, des attitudes, des pensées, des normes, des intentions, et des actions sont mises en commun » (BLANCHET.A et TROGNON.A, 2005, p. 63)

Les experts en linguistique et en sciences du langage donnent une définition de la communication comme

«Le fait qu'une information est transmise d'un point à un autre (lieu ou personne). Le transfert de cette information est fait au moyen d'un message qui a reçu une certaine forme, qui a été codé [&] la transformation de message sensible et concret en un système de signes ou de code, dont la caractéristique essentielle est l'être une convention

préétablie, systématique et catégorique» (DUBOIS.J, MATHEE, GIACOMO , 1994, p. 221)

2- De la communication à l'interaction

La communication et l'interaction se complètent : la communication se concentre sur la transmission du message par l'émetteur à travers divers moyens, tandis que l'interaction met en avant l'influence mutuelle des échanges entre les participants.

« La communication et l'interaction sont deux notions qui vont ensemble, elles sont reliées sauf que dans la communication, on met l'accent sur la façon de transfert du message, tandis que dans l'interaction on met l'accent sur l'influence mutuelle que les participants exercent les uns sur les autres dans une situation de communication. » (ALIOUA. S et ALIOUANE. G, 2017)

3- Interaction verbale

Les sciences humaines ont commencé à adopter le concept d'interaction pour décrire les échanges communicatifs entre les individus seulement à partir de la seconde moitié du XXe siècle.

Selon Vion :

« Toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. A ce titre, il couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matchs de boxe ». (VION.R, 2000)

La notion d'interaction est apparue pour la première fois dans les années 1970 dans la sociologie américaine, elle est née dans l'école de Palo Alto, Bateson, Goffman et Gumpeze présentée comme : « *L'échange verbal entre un sujet parlant qui produit un énoncé destiné à un autre sujet parlant et un interlocuteur dont il sollicite l'écoute où réponse explicite ou implicite* » (Dubois, J, 2002)

Le concept d'interaction est vaste du fait de ses multiples racines, notamment en sociologie, didactique, physiologie, psychologie, philosophie, etc. Il implique une relation coordonnée entre deux parties. Dans le contexte d'une conversation, il désigne l'échange verbal entre les participants :« *tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque. Les différents participants pour que l'on dira*

donc « interactants » exerçant les uns sur les autres un réseau d'influence mutuelle- parler c'est échanger et changer en échangeant » (orrichioni,2006)

Désignée également sous des termes tels que "rencontre" selon Goffman ou "incursion" selon l'école de Genève, l'interaction demeure un concept générique pour lequel il n'existe pas de définition uniformisée en raison de sa multidisciplinarité.

Goffman avance une définition de l'interaction en la décrivant comme :« *Un ensemble d'influence exercer mutuellement dans des situations de face-à-face comme la conversation de dialogue ...etc* »(Goffman)

Il a également distingué la conception étroite de la conception générale de l'interaction. La première concerne les interactions en face à face entre individus, tandis que la seconde englobe l'interaction sociale dans son ensemble :

« L'interaction social peut-être définie de façon étroite, comme ce qui apparaît uniquement dans des situations sociales c'est-à-dire des environnements dans lesquels deux individus ou plus sont physiquement en présence de la réponse de l'un et de l'autre » (Goffman, E, 1973)

L'interaction, au sens large, est « *l'influence réciproque de deux phénomènes, de deux personnes* » (Dictionnaire Le Petit Larousse, 2010)

Selon C. Kerbrat-Orecchioni l'interaction est « *un processus déclenché par des individus qui entreprennent des actions pour communiquer entre eux* » (KERBRAT-ORECCHIONI.C, 1990, p. 13)

De son côté, R.Vion définit l'interaction comme : « *l'ensemble de ce qui produit entre deux ou plusieurs sujets, de l'instant de leurs rencontre à celui de leur séparation* »

L'interaction est « un échange communicatif que les différents participants appelés aussi « *inter actants* » exercent les uns sur les autres, un réseau d'influence mutuelle » (PERET-CLEMONT. AN, 1996, p. 67)

Cette définition implique que les interactions communicatives peuvent se manifester à la fois par des moyens verbaux et non verbaux. Lorsqu'elles sont verbales, on les qualifie d'interactions verbales.

La linguistique interactionniste se concentre sur l'étude de l'interaction verbale, en analysant les différentes formes de discours dialogué. Cela inclut l'examen des situations de communication orale où deux personnes ou plus entrent en contact dans des contextes de la vie quotidienne.

Les interactions verbales englobent tous les canaux de communication, y compris les aspects para verbaux et non verbaux. À cet égard, (VION.R, 2000, p. 97) souligne :« *Toutes les interactions ne se ramènent pas à des échanges verbaux* ».

La notion d'interaction est définie de différentes manières en fonction des aspects spécifiques de l'échange communicatif entre individus. Qu'il s'agisse d'une interaction en face à face ou à distance, cette notion a été abordée sous différentes perspectives par les chercheurs, en fonction de leur domaine d'étude et de leurs objectifs de recherche. En résumant l'expression de Gumperz : "Speaking is interacting" (parler c'est interagir)

L'interaction est donc une activité collective au cours de laquelle les participants se influencent mutuellement, un concept que (VION.R, 2000, p. 17) exprime également en parlant d'une "action conjointe". Pour (TRAVERSO- V, 1999) : « *l'interaction correspond à ce qui se passe lorsque plusieurs personnes se trouvent réunies* ».

En d'autres termes, on parle d'interaction verbale dès lors que deux personnes ou plus entrent en communication.

(Goffman, E, 1973, p. 23), sociologue interactionniste, complète cette idée en ajoutant :

«Par interaction (c'est-à-dire l'interaction de face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires en présence exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns sur les autres ; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns sur les autres ; le terme « une rencontre » pouvant aussi convenir »

Nous observons en premier lieu que la définition de Goffman est limitative car elle se limite à l'interaction en face à face. Cependant, elle demeure la plus représentative de

l'interaction puisqu'elle englobe tous les canaux de communication. Selon lui, la présence physique des participants est indispensable pour parler d'interaction verbale.

Cette définition englobe les deux utilisations du terme "interaction". D'une part, elle désigne l'ensemble des influences mutuelles exercées par les interactants en contact physique lors d'un échange communicatif. D'autre part, elle représente le lieu ou la "rencontre" où se déploient toutes les actions, incluant les énoncés verbaux et les comportements non verbaux (gestes, postures, rires, regards, etc.) lors d'une co-présence des partenaires.

Quant à Grice, toute interaction repose sur une convention qu'il a désignée comme le "principe de coopération", formulé en 1975. Ce principe constitue un cadre général pour l'organisation coordonnée des interactions. Il est accompagné d'un ensemble de maximes, appelées "maximes conversationnelles", qui portent sur la quantité (éviter l'excès ou l'insuffisance d'informations), la qualité (éviter de dire ce que l'on croit être faux), la relation (être pertinent dans ses propos) et la modalité (s'exprimer de manière claire).

4 -L'analyse des interactions verbales

Deux objets essentiels sont à distinguer lors des analyses des interactions verbales, deux éléments qui se révèlent être en interrelation constante, à savoir la relation sociale et la relation interlocutive. Pour ce qui est de la relation sociale et pour donner une image simple de cette dernière, nous dirons qu'elle se traduit à travers la reconnaissance des sujets du cadre dans lequel se déroulent leurs échanges, de la manière du positionnement qu'ils ont l'un vis-à-vis de l'autre et de la gestion de leurs activités langagières. Selon Robert Vion¹

« Tout en relevant d'un ordre de phénomène plus large que le langage, cette relation s'actualise et se donne à voir dans la manière de gérer le discours, qu'il s'agisse des modes de circulation de la parole ou des modes de verbalisation. Paradoxalement, cette relation ne peut se construire qu'avec la mise en place des contenus de sorte qu'elle est aussi en partie définie par l'attitude adoptée vis-à-vis de ces contenus. Ainsi, tel choix

¹ Professeur de Linguistique à l'université de Provence, Robert Vion enseigne et effectue des recherches dans les domaines de la pragmatique, de l'énonciation et de l'interaction.

lexical permettra-t-il au sujet de se positionner, ou non, en expert et, de facto, d'initier tel ou tel type de positionnement. La relation sociale contractée lors de la communication est donc, à la fois, extérieure et subordonnée au langage. » (Robert Vion , 2009)

La relation interlocutive est déterminée, quant à elle, par l'activité langagière. Par conséquent, si la relation sociale semble s'apparenter à la sociolinguistique, la relation interlocutive est plutôt rattachée à la linguistique, du moment qu'elle se résume aux traces révélant la présence des interlocuteurs dans leurs messages (théories de l'énonciation) ou par les activités langagières relatives aux stratégies discursives adoptées par ces derniers lors de leurs échanges. Selon toujours R. Vion :

« Ces deux ordres ne sont cependant pas autonomes : ils dépendent l'un de l'autre sans jamais se trouver, l'un vis-à-vis de l'autre, dans une relation unidirectionnelle de subordination [...] L'analyse de la relation sociale contractée dans la communication débouche sur une micro-sociologie de type goffmanien. Par contre, la prise en compte de la relation interlocutive permet aux linguistes, en adoptant une posture énonciative, de développer un point de vue linguistique quant à l'analyse pluridisciplinaire des interactions verbales.». (Robert Vion , 2009)

Par conséquent et en adoptant les propos de cet auteur, l'analyse de toute interaction verbale se prête à une analyse en deux temps : tout d'abord par un cadre macro-analytique en définissant le cadre social de la rencontre en dégagant une typologie des interactions dans le but d'appréhender la relation sociale contractée dans l'interaction et par un niveau micro-analytique qui s'appliquerait à examiner dans le détail l'interaction particulière contractée par les sujets. Or, étudier les interactions verbales implique une connaissance préalable de la typologie des interactions, partant du principe que chaque type « commande » des comportements et fonctionnements langagiers relativement spécifiques, idée que l'ethnographie de la communication appréhendait au moyen des notions de normes d'interprétation et d'interaction. Inspiré de la théorie goffmanienne stipulant que ce sont les sujets qui « définissent » leurs positions dans la communication et les situations dans lesquelles ils communiquent à travers leurs productions langagières ; un autre cadre que celui du

cadre social et interlocutif est proposé par R. Vion, notamment celui de cadre interactif défini par la situation de communication où le cadre social est actualisé par l'interaction de sujets en présence. Théorie est soutenue par la position éthnomédologiste voulant que les sujets ne soient pas que des simples applicateurs d'un ordre préétabli mais qu'ils contribuent, par leurs « conversations » et leurs activités quotidiennes à construire l'ordre social effectif. A travers ces activités de définition, qui du moins ne sont pas pleinement conscientes, les sujets se permettent de négocier leurs types d'interactions (conversation, discussion, consultation, transaction de service, réunion, cours, etc.).

4-1-Les types d'interactions :

Selon les critères établis par l'école Palo Alto quatre principaux sont dénombrés : la distinction entre symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités et le degré de formalité quant aux règles de circulation de la parole. Compte tenu de la complexité, de la diversité et de l'hétérogénéité du réel, cette typologie n'est pas représentative de tous les types d'interaction possible dans le réel mais, seulement un concept disponible à appréhender ou à exploiter. Or, une situation d'interaction verbale particulière peut invoquer à elle seule plusieurs types d'interaction d'une manière successive ou simultanée.

Pour mieux présenter et analyser une interaction verbale, R.Vion a établi le concept de cadre interactif. Ce cadre a été défini en respectant deux principes, le premier étant le « rapport de place dominant » et le deuxième « l'implicite social ».

Pour ce qui est du rapport de place dominant, il l'explique à partir d'une expérience menée à l'université de Provence. Une vingtaine de vidéos ont été enregistrées mettant en scène deux étudiants à qui un linguiste (auteur des vidéos) a demandé de discuter pendant dix minutes d'un sujet choisi parmi trois présentés. La relation sociale contractée à l'occasion de cette interaction ne se résume pas à la relation interpersonnelle et symétrique apparente, mais elle se traduit par une interaction complémentaire où les deux interactants occupent la position d'informateurs se trouvant face au linguiste qui occupe la position de l'observateur-enquêteur qui est derrière la caméra. Les contraintes de choix de thème, de durée et de forme sont intégrés à la définition de la situation par le moyen de ce rapport de place. Par

conséquent, au-delà d'une simple discussion, le cadre interactif relève d'un entretien d'étude en présence d'un expert qui observe et exploite cette interaction à des fins de construction d'une connaissance. Définir la nature exacte de la relation sociale dans ce cas permettrait de comprendre le déroulement et le fonctionnement de l'interaction car en plus d'avoir un type dominant, à savoir « l'entretien d'étude », nous avons également les types subordonnés que l'auteur désigne sous le concept théorique « modules » (que nous verrons un peu plus loin) qui sont (conversation, consultation et autres). Selon R.Vion

« On peut définir le cadre interactif à l'aide du rapport de place dominant constitutif de la relation. Ce rapport de place, comme dans le cas médecin *vs* malade ou professeur *vs* étudiant, pourra être de nature « institutionnelle ». Dans d'autres cas, comme dans la conversation, où les sujets communiquent d'une même place non spécialisée, le cadre interactif sera défini par le rapport de place dominant permettant d'associer l'échange à un type. Le cadre interactif définit l'interaction en tant que type, quels que soient par ailleurs le nombre et la nature des modules recensés ». (Robert Vion , 2009)

En ce qui concerne l'implicite social, il est représenté par le savoir dont dispose les interactants afin de contracter une relation particulière dans un cadre interactif précis. Par exemple un patient qui se rend chez un médecin sait au préalable comment réagir de telle sorte à se conformer à une relation complémentaire dont le cadre interactif dominant est celui d'un entretien médical où il devra respecter un certain protocole, s'installer dans la salle d'attente, attendre son tour et se laisser amener par le médecin à travers les divers modules auscultation, diagnostic, prescription, recommandations et autres.

Pour synthétiser, nous dirons que pour analyser une interaction particulière, il est pertinent d'appréhender la situation dans toute sa complexité et d'une manière simultanée en prenant en ligne de compte deux éléments majeurs : la relation sociale et la relation interlocutive. Selon R. Vion :

« Appréhender une interaction particulière comme étant une conversation, une conférence, un débat ou une réunion revient à définir le rapport de

place et l'implicite social attachés au type définissant le cadre interactif. Comme nous l'avons dit plus haut, ce rapport de place est loin d'épuiser ce qui se produit dans une interaction particulière. Si le type est établi sur la base du rapport de place dominant, cela signifie qu'une interaction réelle intègre plus d'un rapport de place au niveau de la relation interpersonnelle. Il en résulte qu'une interaction particulière comportera une pluralité de modules correspondant à autant de types » (Robert Vion , 2009)

Par conséquent, force est de constater que l'analyse d'une interaction quelconque implique de prendre en compte, une fois le cadre interactif défini auquel elle se rattache, les différents modules qui la constituent. Si nous prenons l'exemple de la visite médicale susmentionnée, le cadre interactif est défini en tant qu'entretien médical, alors que les différents modules qui peuvent être mis en place par les interactants pour conduire leurs tâches discursives peuvent être de l'ordre de la simple discussion (salutation, prise de nouvelles si les deux interactants se connaissent...etc), auscultation, recommandations, prescription ou autres.

4-2-Un jeu de positionnement et de relation complexe

La mise en examen de la manière dont s'effectue une interaction verbal nous amène vers le constat selon lequel la relation contractée au cours de cet échange conduit vers un jeu de positionnement complexe dépassant le simple rapport de place institutionnel. Selon des linguistes comme Charaudeau (1991) et des psychologues comme Marc et Picard (1989) deux types de positions existent, celles permettant la distinction des rôles sociaux (déterminés de « l'extérieur »), et des rôles langagiers déterminés par la dynamique de l'interaction.

Selon R. Vion :

« En fait, pour exprimer la complexité de la relation, il nous paraît nécessaire de retenir cinq types de positions : les places « institutionnelles », « modulaires », « subjectives », « discursives » et « énonciatives ». Ces termes sont entre guillemets car, en dehors du sens précis que nous leur conférons, tout dans le langage peut être considéré comme étant à la fois institutionnel, subjectif, discursif et énonciatif. » (Robert Vion , 2009)

4-3-Les places institutionnelles :

Les rôles institutionnels tels ceux (susmentionnés) de l'étudiant vs enseignant ou médecin vs patient définissent le cadre interactif. Cependant, cet état de fait ne veut pas dire que ces rôles sociaux passent forcément par une application d'un scénario où chaque interactant est contraint de jouer un rôle régi par des règles strictes qui les retiennent à adopter une seule manière de parler ou d'agir. Ces derniers ont un champ d'action libre où ils peuvent interpréter leurs rôles selon leurs propres mesures qui leur permettent même à certains moments de transgresser ce qu'on pourrait appeler les « normes ». Il en va de la crédibilité de chaque locuteur de ne pas sembler être écrasé par son rôle institutionnel et d'adopter des stratégies discursives propres à lui. Les écarts par rapport aux normes en rapport aux rôles proviennent du fait que les places institutionnelles sont souvent influencées par les autres places qui constituent les relations qui conduisent souvent à ce qu'on appelle les places modulaires.

4-4-Les places modulaires :

Dans une interaction verbale, les acteurs initient constamment des modules qui ne sont pas conformes au cadre intractif. Ces modules peuvent être dus par exemple

Premièrement, à une initiative personnelle à l'exemple du médecin qui permet à son patient, qui est supposé adopter un discours qui se doit d'apporter des éléments pertinents à son processus de guérison, de parler de ses enfants ou de ce qu'il aime faire ou autres activités qui l'intéressent).

Deuxièmement, à une incapacité de se conformer à l'échange sur le mode engagé. Exemple du politicien qui opère un changement de sujet face à une question embarrassante, ou si on poursuit l'exemple du patient qui lors d'un entretien médical, essaye d'échapper à un sujet qui lui paraît trop personnel bien qu'il implique un rapport direct avec l'amélioration de son état de santé.

4-5-Les places subjectives :

Les sujets qui communiquent sont amenés à accomplir des tâches discursives particulières. Ils peuvent effectuer un récit, une argumentation, une explication, une description, un discours institutionnel ou autres, ce qui implique une répartition des rôles discursives. Cependant, intégrer une séquence narrative dans un module de conversation implique la gestion simultanée d'une relation institutionnel/modulaire

ou symétrique (conversation) et une relation complémentaire (narrateur/narrataire). Ce qui revient à dire que le positionnement réciproque des interactants ne dépend pas seulement de leurs rôles discursifs, institutionnels ou occasionnels mais il dépend également de la nature des tâches qu'ils accomplissent en cours d'échange discursif.

4-6-Les places subjectives :

Ces places sont déterminées par P. Charaudeau par « interpersonnelles » ou « langagières ». Elles sont directement liées à la dynamique de l'échange. C'est à cette occasion que les interactants s'adonnent à un jeu de rôle où ils mettent en œuvre tous leurs savoir-faire et leurs stratégies discursives en recourant à de multiples pratiques de persuasion telles (l'éthos, le pathos et le logos) afin de séduire, amadouer, convaincre ou discréditer l'interlocuteur. Ce jeu de position « subjective » se fait voir surtout dans le type d'interaction du « débat ».

4-7-Les places énonciatives :

Ces places impliquent l'attitude ou la position de l'énonciateur face à ses propos. Ce dernier peut éventuellement présenter plusieurs modalités discursives, il peut prendre en charge pleinement son discours, comme il peut s'effacer devant les opinions convoquées, ou carrément se mêler aux autres positions en se fondant dans une sorte de positionnement collectif ou bien adopter d'autres positionnement énonciatif qui se font voir à travers différentes situations d'interaction. Selon R.Vion :

« Le sujet peut également se construire plusieurs places énonciatives par l'ironie, l'humour ou les gloses méta-énonciatives étudiées par J. Authier-Revuz. Dans tous les cas, il met en œuvre un type de place qui influence jusqu'aux places institutionnelles : l'humour est un moyen de jouer les rôles sociaux en les « mettant à distance » (dans ce cas, le locuteur se construit deux places énonciatives : l'une par laquelle il joue le rôle, l'autre qui lui permet de se jouer du rôle) » (Robert Vion , 2009)

4-8-L'espace interactif :

Lors de la communication, les sujets peuvent contracter plusieurs relations dépassant largement le cadre d'une relation basée sur un rapport de deux places institutionnelles. C'est la raison pour laquelle l'auteur R. Vion préfère le terme d'Espace interactif pour renvoyer aux faisceaux de relations simultanées lors d'une

interaction au terme de relation qui présuppose une liaison entre deux éléments. Il propose que chaque interaction verbale se base sur cinq types de rapport de places (relation), pour illustrer il donne l'exemple de l'interaction d'un médecin avec son patient en établissant le tableau suivant :

Figure 01¹ :

Dans une situation médicale	(complémentarité)
le médecin initie un module conversationnel	(symétrie)
qui conduit le patient à raconter une histoire	(narrateur/narrataire) (Complémentarité)
par laquelle il construit un rapport de place	(couffon/public) (complémentarité)
Qui passe par un dédoublement énonciatif des énonciateurs comme des allocutaires	(complémentarité)

Par conséquent, c'est à travers l'ensemble des activités langagières et comportementales (représentant une pluralité de positionnements simultanées) que négocient les sujets que se met en place un espace interactif. Le fait que les places interagissent au sein d'un même espace interactif nous pousse à penser que l'analyse des fluctuations de ces places nous permettra d'identifier les différentes stratégies de communication mises en œuvre par les sujets.

5- La situation de communication :

L'utilisation de la langue est conditionnée par la situation de communication qui caractérise un échange verbal : l'un des principes fondamentaux de l'interactionnisme consiste à examiner le langage dans un contexte spécifique. Comme le souligne TRAVERSO : *"Pour définir la situation d'une façon extrême, on fera référence à ses participants, à son cadre spatio-temporel et à son objectif"* (TRAVERSO.V, 2009)

¹ Tableau tiré de l'article de Robert Vion, « L'analyse des interactions verbales », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 22 juillet 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/349> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cediscor.349> (consulté le 14/01/2024)

5-1- Les participants :

Les participants dans une interaction englobent toutes les personnes impliquées ou intégrées dans un échange, tel que défini par TRAVERSO en fonction de leurs relations, de leur nombre et de leurs caractéristiques.

5-2-Les relations :

TRAVERSO parle de « rôles interactionnelles » pour désigner les différents types de relations qui existent entre les participants et qui les classe en :

- Relations personnelles, ex : amis, voisins ...
- Relations institutionnelles, ex : collègues ...
- Relations fonctionnelles, ex : client/vendeur, enseignant /élève ...

Les relations interactionnelles sont souvent interconnectées et ne peuvent pas être nettement séparées les unes des autres. Par exemple, votre enseignant peut également être votre père, et votre supérieur hiérarchique au travail peut être votre voisin.

Ces rôles interactionnels peuvent évoluer au fil de la rencontre. TRAVERSO illustre cette idée en prenant l'exemple d'un commerçant avec lequel la relation débute de manière fonctionnelle, mais qui peut ensuite assumer le rôle de "conversant", transformant ainsi le commerçant en ami pendant l'interaction.

5-3-Le nombre :

Selon TRAVERSO, le nombre de participants joue un rôle déterminant dans le déroulement de l'interaction :

« Le nombre de participants engagés dans l'interaction influence son déroulement et modifie les contraintes pesant sur chacun : dans une situation duelle, l'obligation d'engagement de chacun est maximale alors que dans une à plus de deux participants, l'attention de certains peut être flottante. D'autre part, l'ensemble des individus qui ont accès à ce qui se passe entre les partenaires, même s'ils ne participent pas aux échanges, jouent un rôle dans l'interaction » (TRAVERSO.V, 2009, p. 18)

Dans une interaction à deux, les deux participants sont tenus d'engager et de participer activement. En revanche, dans une interaction impliquant plusieurs

personnes, la richesse de l'échange est favorisée par le nombre de participants. Leurs interventions ne sont pas obligatoires, et même s'ils ne prennent pas part aux échanges, ils jouent un rôle dans l'interaction.

5-4.-Les caractères

Les caractéristiques des participants telles que l'âge, le sexe, l'appartenance sociale, culturelle, professionnelle, etc., peuvent avoir une influence significative sur le déroulement de la communication. Par exemple, la manière dont on s'adresse à un directeur de travail diffère de celle employée avec un collègue, tout comme la façon de parler à une femme âgée est différente de celle utilisée avec un petit enfant.

5-5.-Le temps :

Les interactions sont influencées par la disponibilité de temps, qu'il s'agisse de prendre le temps d'échanger ou d'être contraint par des limites temporelles. Par exemple, le manque de temps peut empêcher, interrompre ou accélérer l'échange. TRAVERSO illustre cette idée en évoquant le cas d'un commerce où la présence d'une file d'attente contraint à accélérer la transaction.

5-6.-Le lieu

Les interactions peuvent se produire dans une variété de lieux, qu'ils soient privés tels que les salles de réunion, ou publics comme les cafés, les marchés, etc. À cet égard, TRAVERSO observe que les lieux publics imposent souvent plus de contraintes que les lieux privés.

5.7.L'objectif

Selon TRAVERSO, l'objectif de l'interaction est "la raison pour laquelle les individus sont réunis (TRAVERSO.V, 2009) , c'est-à-dire le but pour lequel les participants se rencontrent, généralement dans le but de réaliser une finalité ou un objectif spécifique. Les interactions peuvent être classées en deux groupes en fonction de leurs objectifs : les interactions externes, telles que les accords ou les décisions, et celles à objectif interne, comme les conversations dont le but est de trouver du plaisir dans l'échange ou de renforcer les liens.

6- Les fonctions de l'interaction verbale :

Avec le concept de fonctions, nous cherchons à enrichir notre compréhension des rôles joués par l'interaction verbale dans la vie sociale, en tenant compte des phénomènes généraux qui s'y déroulent. Nous examinerons deux fonctions principales de l'interaction verbale :

6-1 La construction du sens :

À chaque fois que nous examinons une rencontre particulière, un événement social comme une conversation, deux types de fonctions, à la fois complémentaires et articulées, se manifestent. La première de ces fonctions concerne ce qui était autrefois désigné comme la fonction de communication, se référant au registre des objets signifiés et des contenus. On peut y reconnaître partiellement les fonctions représentatives de Bühler ou référentielles de Jakobson. Pour rendre compte de cette fonction, il est inapproprié de revenir à une problématique de la représentation et du reflet. Il serait souhaitable d'intégrer définitivement la fonction symbolique du langage et d'admettre que si la sémantique devait concerner les rapports entre le signe et le monde, ces rapports reposent sur une intériorisation particulière, linguistique et culturelle, de ce monde extérieur.

Les recherches linguistiques inspirées par l'ethnométhodologie mettent en évidence que la création de sens nécessite un travail interactif constant. Ainsi, les processus de coadaptation, de reformulation, de sollicitation et d'explicitation constituent quelques-uns des aspects de cette collaboration. Ce travail intersubjectif continu permet de générer des significations qui dépendent des individus présents et de la direction qu'ils donnent à leur interaction. Au niveau de la production du sens, nous sommes donc dans le domaine des valeurs culturelles, ce qui explique en partie leur adaptabilité.

La construction du sens dépasse largement les seules dimensions sémantiques des messages. Donner du sens implique également de s'accorder sur les situations et sur la manière de les gérer en se basant plus ou moins explicitement sur des présupposés culturels. Pour dépasser la conception mécaniste selon laquelle le sens est entièrement produit dans un modèle in situ (de type émetteur/message/récepteur), il est important de rappeler que cette fonction de l'interaction concerne la production et

la reproduction de significations et de valeurs culturelles. En reproduisant des significations préétablies, l'interaction participe à la justification et à la structuration de l'ordre social préexistant. En réactualisant et en reconstruisant ces significations, elle contribue à la modification et à la restructuration des valeurs culturelles, et, par conséquent, elle modifie cet ordre social. (VION.R, 2000)

6-2- La construction de la relation sociale :

La seconde fonction observée dans le déroulement de l'interaction concerne l'établissement de relations sociales entre les participants. Communiquer implique que les individus évoquent leurs positions sociales et incarnent des rôles. Étant donné qu'on ne peut pas communiquer sans s'inscrire dans une position et inviter l'autre à occuper une position symétrique ou complémentaire, toute interaction repose sur des rapports de position qui illustrent la forme concrète de la relation sociale entre deux individus. De plus, les rapports de position présents dans le fonctionnement de l'interaction ne reproduisent pas de manière mécaniste les relations sociales "objectives".

Les deux premières fonctions identifiées, la production de sens et l'établissement de relations, présentent une correspondance partielle avec la distinction entre contenu et relation de l'école de Palo Alto, ou entre le locutoire et l'illocutoire selon Austin. Toutefois, il est important de noter que cette distinction entre contenu et relation ne les place pas sur un pied d'égalité :

Dans toute communication, deux aspects sont présents : le contenu et la relation. Il est souvent considéré que le second englobe le premier.

La relation, également désignée par certains comme la situation, joue un rôle crucial dans la construction du sens. Il est essentiel d'attribuer du sens à la "rencontre", et la nature des relations établies sert de "contexte" structurant pour les messages échangés. Cette notion reflète l'indexicalité du langage telle que postulée par l'ethnométhodologie. (VION.R, 2000)

7- La typologie des interactions :

Les critères utilisés pour établir une typologie des interactions, inspirés en partie par l'École de Palo Alto, se résument principalement à quatre : la distinction entre

symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités, et le degré de formalité quant aux règles de circulation de la parole. Il est important de souligner que le but d'une typologie n'est pas de répertorier exhaustivement tous les types possibles d'interaction, ni de définir un type comme l'image « idéale » d'une réalité. Au contraire, un type est un concept flexible qui peut être utilisé pour comprendre la complexité et l'hétérogénéité du réel. Ainsi, une interaction donnée peut impliquer plusieurs types d'interaction simultanément ou successivement.

« Les critères disponibles pour établir une typologie proviennent pour une part de l'Ecole de Palo Alto. On peut en dénombrer quatre principaux : la distinction entre symétrie et complémentarité, entre coopération et compétition, la nature des finalités et le degré de formalité quant aux règles de circulation de la parole. L'intérêt d'une typologie ne réside pas dans le recensement exhaustif de tous les types possibles d'interaction : aucune science ne peut prétendre épuiser le réel » (Robert Vion , 2009)

8-Les caractéristiques de l'interaction verbale :

8-1- La coprésence :

L'interaction verbale est d'abord caractérisée par la présence simultanée des participants. En effet, pour qu'une interaction verbale ait lieu, il est essentiel que deux individus ou plus soient présents en même temps et qu'ils interagissent entre eux. Cette coprésence permet aux individus de se comprendre mutuellement en s'appuyant sur des éléments à la fois verbaux et non verbaux. De plus, lors d'une interaction verbale, on observe que les différents participants s'influencent mutuellement à travers leurs comportements.

8-2- La cogestion :

Dans l'interaction verbale, nous observons également une cogestion du processus communicatif par les interlocuteurs. En d'autres termes, nous sommes responsables du bon déroulement de l'interaction, et donc du succès ou de l'échec de la communication.

L'objectif principal de cette interaction est de communiquer entre nous. Tous les participants contribuent à la gestion de l'interaction du début à la fin, avec pour objectif commun d'assurer une intercompréhension mutuelle.

8-3- La construction de l'interaction :

Malgré son apparence de désordre, l'interaction est en réalité organisée. Le partage de la parole suit un principe général : chacun prend la parole à son tour. Ce principe est garanti par des règles d'alternance, comme décrit par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974). Le fonctionnement de ces règles pour l'interaction verbale peut être illustré à partir de l'extrait suivant :

Conversation familière (visite)

1 Y_ tu prends toujours des cours d'tennis

2 A_ ouais

3 Y_ C'est bien (:) moi j'hésite justement là parce que j'ai une proposition

4 A_ c'est très cher hein (.) (à moins qu't'aies des trucs

5 Y_ (mais justement

6 A_ ben alors vas-y

7 Y_ à un prix défiant toute concurrence

8 A_ ben alors vas-y (.) et c'est pas ouvert à l'extérieur

9 Y_ non 10 A_ j'pourrais pas y aller (.) avec toi

11 Y_ non non (.) (C'est un truc de huit heures

12 L_ c'est vach'ment cher l'tennis

13 A_ ah ' très cher (TRAVERSO.V, 2009, p. 30)

Les règles d'allocation des tours :

_le locuteur en cours (soit Lc) sélectionne le locuteur suivant (soit Ls) comme dans notre extrait lors du passage de 1 à 2 ; cette sélection s'effectue par des indices de nature syntaxique, prosodique, gestuelle et /ou posturale

_ Si Lc n'a sélectionné personne, un Ls peut s'auto-sélectionner ; le premier locuteur à démarrer par auto-sélection acquiert les droits sur le tour.

_ Si Lc n'attribue pas le tour et qu'aucun Ls ne s'auto-sélectionne, Lc continue.

Ces règles régissent ce que l'on appelle l'organisation séquentielle de l'interaction. Leur application vise à minimiser les silences et les chevauchements. Par exemple, dans la ligne 4 de l'extrait, la micro-pause de A, marquant la fin de sa première proposition grammaticale, est interprétée comme un signal de fin de tour, permettant ainsi à Y de s'auto-sélectionner. Le système de règles prévoit qu'un des deux participants abandonne rapidement le tour, comme le fait Y à la ligne 5. Ce même phénomène se reproduit à la ligne 11 entre Y et L. (TRAVERSO.V, 2009, p. 31)

La composition des tours de parole :

D'un point de vue grammatical, le tour de parole peut être composé de différentes unités, telles qu'un mot (comme "ouais" à la ligne 2), une phrase simple (comme à la ligne 1), ou une phrase complexe (comme à la ligne 4, comprenant deux propositions). Il peut également être constitué d'un syntagme tel que l'énoncé "un petit pinceau chinois là", qui, bien qu'incomplet d'un point de vue grammatical, est complet sur le plan interactionnel lorsqu'il est utilisé dans un enchaînement approprié tels que :

L_ moi c' que j voudrais m'ach'ter c'est un pinceau comme le sien

P_ un p'tit pinceau chinois là'

L_ oui

Le transfert du tour de parole se produit à la fin d'une de ces unités, marquant ainsi un point de transition. L'efficacité de ce système repose en grande partie sur la capacité à anticiper ces points de transition.

8-4-La régulation :

Il existe deux types de tours de parole : les tours pleins et les régulateurs, également appelés comportements de rétroaction (backchannel). Les régulateurs sont des émissions vocales ou verbales produites par l'interlocuteur pendant le tour de parole du locuteur. L'activité de régulation est essentielle pour assurer le bon déroulement de l'interaction. Elle est généralement effectuée de manière non verbale de façon continue, mais peut également être assurée sur le plan verbal-vocal par des réponses plus ou moins élaborées telles que "hm", "oui", "ah d'accord", etc. Les régulateurs se distinguent des tours pleins par plusieurs caractéristiques : ils sont brefs, souvent

produits en chevauchement, et ne contribuent pas véritablement au développement thématique de l'échange. La régulation, qu'elle soit verbale, vocale ou non verbale, indique souvent l'accord sur un contenu, mais intervient à un niveau plus fondamental : celui de l'indice d'écoute, d'attention et d'engagement dans l'interaction.

L'organisation globale : ouverture /corps/clôture :

Sacks, Schegloff et Jefferson ont initialement exploré une autre dimension de l'interaction, à savoir son organisation globale. En général, toute interaction se déroule en trois phases successives dans le temps : l'ouverture, le corps et la clôture.

L'ouverture de l'interaction correspond à la mise en contact des participants. Elle inclut généralement les salutations, qui sont souvent obligatoires. D'autres actes peuvent également s'y trouver de manière plus facultative en fonction des situations. Symboliquement, l'ouverture joue un rôle crucial pour la suite de l'interaction, et les tâches qui s'y accomplissent sont multiples : elles permettent l'ouverture du canal de communication et l'établissement d'un premier contact, tout en contribuant à définir initialement la situation.

Le corps de l'interaction se compose d'un nombre indéfini de séquences de longueur variable, dont la composition dépend du type d'interaction considérée.

La clôture de l'interaction correspond à la fermeture de la communication et à la séparation des participants. Sa durée est variable et elle se compose généralement de plusieurs actes par lesquels les participants se coordonnent pour réaliser cette étape souvent délicate.

Les conversationnalistes se sont penchés sur la question de savoir pourquoi, à un certain moment, l'alternance des tours de parole s'interrompt et la clôture intervient. Ils ont identifié l'existence de pré-clôtures, qui indiquent aux interlocuteurs qu'ils se dirigent vers la clôture, par exemple en disant "bon ben j'vais y aller" ou en faisant mine de se lever. Les pré-clôtures ne mènent pas toujours directement à la clôture, car la conversation peut être relancée.

La clôture comprend également des "actes de clôture", tels que les salutations et, selon les situations, des vœux ("bonne fin de journée"), des remerciements (surtout à la fin des transactions commerciales) et des projets ("à bientôt alors"). Contrairement

aux salutations d'ouverture qui se produisent généralement une seule fois dans l'interaction, les salutations de clôture sont souvent réitérées

9-La structuration des actions dans l'interaction

L'organisation de l'interaction ne se limite pas simplement à une répartition ordonnée des prises de parole dans le temps, mais elle réside également dans la cohérence interne des échanges. Ce concept est abordé de manière différente par les conversationnalistes américains, qui utilisent la notion de "pair adjacente", et par la plupart des interactionnistes français, qui se basent sur le modèle en rangs. Cependant, malgré ces différences, il existe un certain nombre de points communs entre les deux approches (TRAVERSO.V, 2009, p. 33)

9-1- L'enchaînement dans l'interaction :

L'aspect de la cohérence thématique de l'interaction mérite également d'être examiné, bien que cela ait fait l'objet d'études moins systématiques que l'organisation temporelle des échanges.

9-2- Une approche thématique de l'interaction :

L'étude du thème dans l'interaction repose sur la progression thématique entre les phrases, en se basant sur des phénomènes de cohésion sémantique tels que les reprises anaphoriques, les répétitions, les connecteurs, etc. Contrairement à un texte où un seul producteur est responsable de cette progression, dans l'interaction, elle résulte d'une collaboration entre les participants.

On peut distinguer deux types de construction et d'évolution thématique : la discontinuité, marquée par des procédés de clôture ou de rupture des thèmes suivis de propositions de nouveaux thèmes, et la continuité, caractérisée par des procédures de ratification et surtout de glissements. Ces procédures peuvent être explicites ou implicites, les procédures implicites étant préférées dans la conversation, tandis que les explicites sont privilégiées dans des interactions plus formelles telles que les réunions avec ordre du jour.

L'objectif central de l'analyse de ce niveau de l'interaction est de mettre en lumière le caractère nécessairement collaboratif de toutes ces procédures : un thème ne peut être

clos, introduit, poursuivi, développé ou dévié que de manière coordonnée entre les participants (TRAVERSO.V, 2009, p. 38)

9-3- La discontinuité thématique :

9-3-1- la clôture de thème :

Elle implique que les interlocuteurs s'accordent sur la conclusion du thème en cours, généralement suivie par la proposition d'un nouveau thème.

9-3-2-La rupture de thème :

En règle générale, les ruptures correspondent à des changements abrupts de thème, souvent liés au contexte, sauf dans les cas les plus extrêmes.

9-3-3- la proposition de thème :

La proposition explicite peut être formulée à travers un acte de proposition, tel que "je propose que l'on parle de..." ou par une question alternative. Quant à la proposition implicite, tout acte de langage peut la réaliser : le locuteur pose une question, fait une assertion, émet une requête, etc., sur un thème qu'il propose implicitement. Cette proposition peut également se manifester à travers une question préliminaire, par laquelle le locuteur s'assure que le thème qu'il souhaite aborder est approprié :

P- t'as pas ach'té l'autre journal [y'a un entretien Mitterand Duras[

L- [si [j'l'ai pas fini

(TRAVERSO.V, 2009, p. 40)*

10- Continuité thématique :

La continuité thématique se manifeste à travers les enchaînements, la première étape étant la ratification.

10-1- La ratification :

Le terme "ratification" est utilisé pour décrire l'acceptation du thème par les participants. Cependant, cette acceptation n'est pas toujours automatique, et un thème peut être explicitement rejeté ("Encore cette histoire !") ou différé :

Réunion de travail W- sinon ça m'donne une idée moi cette idée d'public c'est vrai qu'y a différents statuts dans l' public(.)moi je l'ai dans l'corpus pas c que y a la presse [par exemple qui a un statut différent (.) pa c qu i z ont des

Y- [attends m

W- documents : [

Y- [attends mais on va voir ça juste après

Ou encore implicitement non ratifiée, par l'absence d'enchaînement :

Visite

. -L- ben j'sais pas si c'est l'heure d'été mais [

-A- [on est allé voir un film(.)

Mauvais ↑(.) tout à l'heure

Le thème proposé par L (intervention fléchée) est ici rejeté de l'interaction. (TRAVERSO.V, 2009, p. 41)

10-2-L'élaboration :

Chaque intervention durant l'interaction renferme divers éléments pouvant servir de bases pour des enchaînements. Ainsi, l'enchaînement effectué implique à la fois une sélection et une élaboration de ces éléments.

11- Quelques mots des petits mots :

Des termes tels que "Enfin", "Tiens", "Bon", "Oh", "Tu sais", sont autant de petits mots qui jouent un rôle crucial dans l'interaction en signalant diverses fonctions. Ils sont désignés dans la littérature par différents noms : marqueurs de structuration, particules énonciatives, marqueurs de discours, ponctuations, entre autres. Ces petits mots ne se limitent pas à une seule catégorie grammaticale. On y trouve des adverbes, des conjonctions, des verbes, des interjections, et d'autres encore (TRAVERSO.V, 2009, p. 45)

12- Indication de la structure globale de l'interaction :

Les expressions telles que "Tiens", "À propos", "Alors", "Et autrement" sont généralement utilisées pour introduire une intervention qui marque un changement ou une rupture avec ce qui a été dit précédemment "F" et "M" c'est des abréviations pour désigner les participants à une conversation. :

F- enfin bon (rires.Les ouvriers)

M- (rires)

F- et autrement j'veux t'dire pour le sport vous courez toujours les vendredi et mardi↑

Les participants tendent à éviter les échanges qui semblent décousus. Ainsi, des marqueurs tels que "À propos", "Tiens" ou "Et" sont souvent utilisés même lorsque l'élément introduit n'est pas vraiment en lien avec la conversation en cours.

12-1-Les conclusifs :

Les marqueurs tels que "Enfin", "De toute façon" ou "Bon ben" signalent que le locuteur souhaite mettre fin à un discours ou clore un thème. Ils sont souvent associés à des énoncés conclusifs dans leur contenu. Par exemple, dans une conversation téléphonique entre deux amies qui fixent un rendez-vous (corpus Ogier).

S- ouais ben à :- vers 6 heures et d'mi 7 heures ou 7 heures et d'mi fin comme tu veux à partir euh 'fin dans ces eaux-là t'façon :: quand tu veux hein j'vais app'ler euh :-faut qu'j'appelle Patty tout ça puis voilà[...] ça t'dérange pas si jamais on :::va quelque part

MP-non

S-bon ben on verra alors bon ben c'est bon si jamais t'as b'soin qu'on vienne te chercher tout ça tu :

MP- ouais

S- tu t'gênes pas hein tu rappelles

MP- hm d'accord

S- voilà bon ben c'est bon

12-2-Les ponctuants :

« bon », « bon ben », « quoi », « voilà » servent d'appui au discours : C- est-ce que vous pourriez d'main d'mander éventuell'ment si mes : carnets d'chèques sont arrivés

P-ben on va leurd'mander

M- ben ça m'étonn'rait qu'papa passe pas. 29(29 Ibid. p46)

En résumé, l'interaction implique la participation de deux ou plusieurs personnes engagées dans un échange verbal. Elle repose sur une gestion collaborative de cet échange, où le langage, à la fois verbal et non verbal, joue un rôle crucial.

13-Conversation et interaction

Selon R. Vion, les termes "interaction" et "conversation" sont souvent assimilés, car toute activité communicative impliquant des individus en interaction est généralement perçue comme une forme de conversation. Cependant, cette définition néglige la diversité et la variabilité des formes de vie sociale. En d'autres termes, on peut voir l'interaction comme un événement qui se déroule au sein de la conversation. La conversation est souvent considérée comme un modèle typique d'interaction :

« Quel que soit le modèle de situation auquel on se réfère, on peut dire que les éléments externes cadrant l'interaction sont peu contraints dans la conversation, qu'il s'agit du lieu, du temps ou du nombre de participants »
(CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D, 2002, p. 142)

Selon les conversationnalistes, le modèle hiérarchique d'analyse de discours propose une organisation de la conversation en cinq unités de niveaux structurés : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

a) L'analyse conversationnelle :

L'analyse conversationnelle tire ses origines de l'ethnométhodologie, un courant de la sociologie américaine initié par Harold Garfinkel, notamment à travers la publication de son ouvrage "Studies in Ethnomethodology" en 1967.

En se basant sur l'observation des comportements des individus, l'ethnométhodologie consiste :

« À décrire les méthodes utilisées par les individus pour réaliser les actions sociales, et donc pour donner du sens aux situations dans lesquelles ils sont engagés ».
(TRAVERSO- V, 1999, p. 9)

La mission des ethnométhodologues consiste à identifier les méthodes utilisées pour construire des actions sociales. Leur objectif principal est de comprendre comment la réalité sociale est créée par les acteurs eux-mêmes.

L'ethnométhodologie s'efforce de décrire l'ensemble des comportements observables lors des interactions quotidiennes, qu'ils soient significatifs ou ordinaires. Elle met en lumière les règles, les conduites et les routines des individus afin de mieux comprendre leur fonctionnement, leurs enjeux, leurs contraintes et la marge de liberté dont disposent les participants.

L'analyse conversationnelle a émergé au sein de l'ethnométhodologie grâce à l'influence d'Harvey Sacks et Emmanuel Schegloff, en collaboration avec Gail Jefferson. Son objectif est de décrire le déroulement des conversations quotidiennes dans des situations naturelles, en se concentrant notamment sur les dialogues oraux spontanés entre deux ou plusieurs participants dans leur contexte naturel.

Les spécialistes de la conversation se focalisent sur cet échange verbal qu'ils perçoivent comme une forme fondamentale de la vie sociale, plus aisée à définir que d'autres formes d'interaction. Leur objectif est de comprendre comment les individus organisent et dirigent les conversations, qu'ils considèrent comme une production interactive, dans les situations de la vie quotidienne.

Ce n'est qu'à la fin des années 1980 que l'analyse des conversations a commencé à être abordée en France et à être intégrée parmi les domaines d'étude de la linguistique, qui l'avait auparavant ignorée. Ce nouvel intérêt est né de la nécessité d'examiner la langue dans son environnement naturel de production, en analysant de manière approfondie son fonctionnement à partir d'enregistrements authentiques. Cette approche diffère de l'idée prédominante en linguistique moderne, héritée de la tradition grammaticale, selon laquelle les phrases sont étudiées de manière isolée de leur contexte d'utilisation, et où l'émetteur et le récepteur sont considérés comme ayant des rôles symétriques et interchangeable.

Les chercheurs en analyse conversationnelle se concentrent principalement sur les tours de parole, la séquence de paires et l'organisation globale. Ces observations essentielles leur permettent de démontrer comment la parole, considérée comme une activité centrale de la vie sociale, est structurée au sein des divers échanges quotidiens. En d'autres termes, ils examinent comment les participants à une interaction réalisent et coordonnent leurs actions mutuelles.

Méthodologiquement, l'analyse conversationnelle privilégie une approche empirique qui se concentre exclusivement sur des données verbales authentiques, en suivant une méthode inductive. Cela signifie qu'elle décrit les interactions à partir de transcriptions d'enregistrements réels.

En résumé, l'analyse conversationnelle « *ne s'intéresse pas en principe à telle ou telle conversation particulière, mais à la machinerie générale qui la sous-tend* ». (KERBRAT-ORECCHIONI.C, 1990, p. 63)

Son objectif principal est de décrire comment la conversation est structurée par des règles spécifiques, et comment les participants interagissent pour mener à bien leur activité conversationnelle de manière collaborative.

En 1967, Hymes propose un modèle appelé SPEAKING, qui comprend huit composantes décrivant les éléments essentiels d'une situation de communication. Nous nous appuyons sur ce modèle pour analyser les situations de communication présentes dans notre corpus.

En outre, l'approche de Goffman revêt également un intérêt pour notre travail. Selon lui, lors des interactions, chaque participant s'efforce de préserver la face, y compris la sienne propre. Goffman désigne ce processus sous le terme de "travail de figuration" (face work).

Le respect mutuel entre les participants, selon Goffman, aboutit à un ordre rituel basé sur le respect de certaines règles. Goffman introduit également la notion de "cadre participatif", affirmant que la rencontre doit être examinée dans son ensemble, dans son contexte global. Ainsi, le cadre participatif désigne l'ensemble des individus ayant accès à un événement verbal spécifique.

Le cadre participatif revêt une importance cruciale dans la description de notre corpus. Il est essentiel de tenir compte de cette notion pour caractériser les participants ainsi que la situation dans laquelle ils interviennent.

b) L'analyse du discours

En complément de l'analyse conversationnelle, l'analyse du discours constitue un autre paradigme de l'approche linguistique pour étudier les interactions verbales qui

nous intéresse dans ce travail. Nous nous référons notamment aux travaux issus du modèle genevois, élaboré à partir des années 1980 par l'école de Genève sous la direction d'Eddy Roulet.

Nous retenons de cette approche l'idée que l'interaction, qu'elle soit en face à face ou à distance, est "coproduite", ce qui signifie que les participants collaborent tout au long de l'échange communicatif. Par exemple, le passage des tours de parole est négocié par les interactants : l'émetteur doit maintenir l'attention de son interlocuteur en utilisant des marqueurs de captation (comme "hein", "n'est-ce pas", "tu vois", etc.), et éventuellement corriger certains problèmes par des reprises, des reformulations ou en augmentant l'intensité de sa voix. Ces techniques que l'émetteur utilise pour s'assurer de l'écoute de son interlocuteur sont appelées des "phatiques".

Le récepteur de son côté produit des régulateurs pour confirmer son écoute et inciter son interlocuteur à continuer (oui, d'accord, hm, etc.)

L'approche genevoise représente un outil crucial pour décrire la structure interne des conversations. Elle permet également de saisir leur fonctionnement et de rendre compte à la fois de leur organisation locale et globale, à la fois à un niveau micro et macro, comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni (KERBRAT-ORECCHIONI.C, 1990, p. 210)

Dans les étapes de la démarche, l'analyse des interactions verbales repose principalement sur l'observation des faits concrets afin de recueillir des données qui seront utilisées pour décrire les comportements interactionnels. Cette approche est qualifiée d'inductive.

« *Ces méthodes empirico-inductives consistent à s'interroger sur le fonctionnement et sur la signification de phénomènes humains qui éveillent la curiosité du chercheur.* » (Blanchet.P, 2000, p. 30)

L'approche empirico-inductive est qualitative et implique la collecte d'interactions illustrant les phénomènes étudiés. Dans ce type de recherche, l'analyste examine le contexte dans lequel les échanges verbaux ont lieu.

La démarche de l'analyse des interactions comporte plusieurs phases :

Les étapes incluent la sélection de la situation, l'observation, la collecte de données pour constituer le corpus de travail, la transcription, et enfin, l'analyse.

En ce qui concerne la sélection de la situation, (TRAVERSO- V, 1999, p. 22) indique:

« Le choix des situations dépend d'hypothèses préalables générales sur ce qu'on cherche et sur les situations susceptibles de le procurer ».

14- La pragmatique

« Sous le nom de pragmatique, on regroupe des orientations très diverses. A l'origine, elle a concerné les caractéristiques de l'utilisation du langage (motivations psychologiques des locuteurs, réactions des interlocuteurs, types socialisés de discours, objet du discours, etc.) par opposition à l'aspect syntaxique et sémantique. Ensuite avec l'étude des actes de langage et des performatifs par J.L, Austin, la pragmatique s'est étendue aux modalités d'assertion, à l'énonciation et au discours pour englober les conditions de vérité et l'analyse conversationnelle. » ». (DUBOIS.J, MATHEE, GIACOMO , 1994)

À la fin du XIXe siècle, le terme « pragmatique » émerge d'abord en tant que courant philosophique. Parmi ses principaux fondateurs figurent Charles Sanders Peirce et William James. En 1938, Morris est le premier à avoir utilisé le terme « pragmatique » pour désigner le domaine d'étude du langage, qui n'a cessé d'évoluer depuis lors. La pragmatique se situe à l'intersection de nombreuses disciplines, notamment la linguistique, la philosophie et la neurologie.

Les difficultés qui rendent un message écrit ou iconique ambiguë sont souvent liées aux significations sous-entendues, car il y a toujours un « non-dit » dans le message que l'on souhaite transmettre. La pragmatique va au-delà du simple message linguistique qui se limite au constatif, c'est-à-dire que le langage a pour seule fonction de décrire le réel. En revanche, la pragmatique affirme que le langage peut également être une action. De nombreux énoncés n'ont pas pour objectif de répondre aux conditions de vérité, qui pose le problème du vrai et du faux. Par exemple, l'énoncé impératif « Travaille ! » ne vise pas la vérité, mais plutôt l'effet

qu'il produit ou non, d'où l'importance de la théorie des actes de langage d'Austin, que nous allons brièvement exposer.

La théorie pragmatique, qui a pris forme dans le domaine de la philosophie, a été largement influencée par les travaux de John Langshaw Austin (1911-1960). Ses cours à l'Université d'Oxford, publiés posthument sous le titre original "How to do things with words" (traduit en français par "Quand dire, c'est faire"), ont été fondamentaux. Austin a démontré que l'utilisation du langage ne se limite pas à la simple transmission de sens, mais qu'elle vise également à accomplir des actions spécifiques.

Dans un premier temps, Austin remarque que dans certains cas, dire quelque chose rend cette chose effective .

Il les nomme "performatifs", énoncés qui permettent d'accomplir quelque chose, et les oppose aux "constatifs", qui se contentent de décrire une réalité. Par la suite, Austin en vient à considérer qu'à chaque utilisation du langage correspond un "acte" de langage. Cet acte peut être examiné selon trois perspectives : l'illocution, qui concerne l'acte que le locuteur cherche à accomplir en produisant un énoncé; la locution, qui se rapporte à la production même de l'énoncé; et enfin la perlocution, qui concerne l'effet produit sur l'interlocuteur et sur soi-même par le fait de produire un énoncé , c'est-à-dire de la production même d'un énoncé¹⁹(19. Austin distingue, à l'intérieur de l'acte locutoire, entre l'acte phonétique (production de sons), l'acte phatique (production de mots, de vocables) et l'acte réthique (production de sens en rapport avec un référent), (DUBOIS.J, MATHEE, GIACOMO , 1994, pp. 109-111)

et enfin du point de vue de la perlocution, c'est-à-dire de l'impact que l'énoncé produit sur son interlocuteur et sur le locuteur lui-même.

John SEARLE (1968 et 1972) a critiqué et rejeté la distinction établie par AUSTIN entre actes locutoires et illocutoires « *Les termes locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire sont également couramment utilisés dans la littérature. Ils représentent des variantes qui émergent probablement lors de la traduction des termes anglais tels que "illocutionary", mais cela n'entraîne pas de différence de sens.* ». Selon lui, l'acte réthique, contenu dans l'acte locutoire d'Austin, englobe déjà

des marqueurs de force illocutoire.) comprend déjà des marqueurs de force illocutoire (v .g.: la forme syntaxique de l'énoncé: déclarative, impérative, etc)

Certains chercheurs, comme François RÉCANATI, L. W. FORGUSON ou N. EVERAERT-DESMEDT, ont maintenu la distinction entre le locutoire et l'illocutoire malgré les critiques de John SEARLE. Ils suggèrent que la force illocutoire, révélée par des marqueurs au niveau locutoire, ne serait que virtuelle.

Quant à la force illocutionnaire, elle n'est pas encore déterminée au niveau réthique, mais seulement déterminable; elle sera contextuellement déterminée au niveau de l'acte illocutionnaire (Nicole EVERAERT-DESMEDT, 1984, p. 21)

Les deux auteurs s'accordent pour définir l'acte illocutoire comme la combinaison d'une force illocutoire et d'un contenu propositionnel, généralement constitué sur la base sujet + prédicat. La force illocutoire résulte de plusieurs éléments qui confèrent à la production d'un énoncé un sens pouvant être celui de faire une promesse, de donner un ordre, de prier, de s'excuser, etc. Parmi ces éléments, le but illocutoire semble jouer un rôle significatif.

On peut dire de façon générale que la notion de force illocutoire est la résultante de plusieurs éléments; le but illocutoire n'est que l'un d'entre eux, quoique sans doute le plus important (John SEARLE, 1982, p. 41)

15-La théorie de p . charaudeau

Selon P. Charaudeau (2008), les rapports sociaux ne sont pas régis par des "forces logiques" sur le mode de l'"être vrai", mais plutôt par des "forces d'adhésion" sur le mode du "croire vrai". À partir de ce principe, l'analyse du discours ne vise pas la vérité, mais la mise en scène de cette dernière en tant que "croire" ou "faire croire", d'où émerge le concept de "problématique de l'influence". Cette mise en scène repose, selon Charaudeau, sur quatre processus langagiers :

1. La régulation ou la prise de contact (imposition de sa présence à autrui, en instaurant une position de supériorité);
2. La position d'autorité ou l'identification (éthos de la rhétorique permettant l'identification d'autrui en présentant une image crédible);

3. La dramatisation ou le pathos de la rhétorique (s'appuyer sur des stratégies de dramatisation permettant l'adhésion sans résistance au point de vue du sujet)

4. La rationalisation (organisation du discours, impliquant le discours mythique et le discours savant).

Chaque acte argumentatif tire sa légitimité de la situation de communication dans laquelle il se déploie et des conditions de sa mise en scène. Trois grandes catégories d'arguments sont ainsi définies : le démonstratif (visant à établir une vérité), l'explicatif (cherchant à informer sur une vérité) et le persuasif (visant à faire adhérer à une vérité).

Le locuteur s'engage dans trois activités discursives : la problématisation, la prise de position et la justification. En posant le problème, l'argumentateur propose à son interlocuteur non seulement la question en jeu, mais aussi une interprétation de cette question, recadrant ainsi le débat pour l'orienter selon ses propres intérêts. Ensuite, le locuteur prend position par rapport à cette problématisation, affirmant sa crédibilité en tant qu'acteur autorisé à argumenter. Enfin, il justifie sa position afin d'assurer la validité de son point de vue et d'obtenir l'adhésion de son interlocuteur. Dans cette dernière phase, le locuteur est appelé à établir des liens de causalité entre différents éléments pour étayer ses arguments, puis à choisir l'argument qui a le plus de potentiel pour influencer son interlocuteur tout en révélant ses propres valeurs et convictions.

La force des arguments selon P. Charaudeau dépend du mode de raisonnement (déduction, analogie, opposition, calcul), du type de savoir mobilisé (topiques, lieux communs, valeurs) et enfin de la modalisation énonciative (explicite, implicite, affirmation, interrogation).

16-La rhétorique

Dans l'interaction, nous observons également l'utilisation de stratégies rhétoriques visant à encourager les participants à s'engager dans l'argumentation. Goodwin propose que nous identifions ces stratégies à partir des analogies suivantes : « Les incitations peuvent généralement être classées comme des carottes ou des bâtonnets. En offrant les carottes, l'argumentateur veut faire un problème de la question ; la

question apparaîtra comme souhaitable, attrayante ou intéressante pour l'autre. Menaçant avec des bâtonnets, l'argumentateur essaierait d'obliger l'autre à faire une question de celui-ci ; la question semblera être quelque chose auquel l'autre a été obligé, ou forcé par les circonstances, de faire face et à s'adresser ou, au moins, à tenter d'esquiver, d'éviter, éluder ou patiner sur » (GOODWIN, J, 2002, p. 88)

La notion d'argumentabilité découle de la divergence des perspectives, et c'est à partir de cette divergence que doivent être interprétés les arguments avancés et les raisonnements développés. En effet, il est possible d'approuver un raisonnement tout en désapprouvant la perspective à partir de laquelle il prétend être cohérent. Ainsi, la rationalité argumentative ne réside pas dans les raisons elles-mêmes, mais dans la perspective qui les présente comme des justifications. Willard (1983) a souligné que l'adoption d'une perspective est le mouvement qui définit le mieux la rationalité. De même, Manuel Maria Carrilho a mis en lumière la similitude entre les stratégies rhétoriques et l'activité de perspective, proposant ainsi un "perspectivisme sans nihilisme" (1994).¹

17-L'argumentation

Dans le domaine des sciences du langage, l'analyse se concentre sur les moyens verbaux qui assurent à la parole son efficacité au sein d'un fonctionnement discursif global. Les avancées de la linguistique, dans ses divers courants, sont réexaminées sous un angle argumentatif. Par exemple, les premiers travaux de Ducrot sur la présupposition ont montré comment celle-ci conditionne le dialogue ultérieur en transformant les possibilités de parole de l'interlocuteur. L'analyse argumentative exploite également les recherches sur l'implicite, comme celles menées par Kerbrat-Orecchioni, en mettant en lumière les fonctions de l'implicite dans des contextes politiques et rhétoriques.

Parfois, il est nécessaire de clarifier les fonctions argumentatives de phénomènes qui n'ont pas encore été étudiés en profondeur, comme les stéréotypes ou l'effacement énonciatif. La recherche s'intéresse également aux dispositifs d'énonciation et à leur

¹ Rui Alexandre Gracio ,Du discours argumenté à l'interaction argumentative .

impact sur l'argumentation, par exemple en explorant l'ethos rhétorique ou les stratégies énonciatives utilisées dans différents contextes discursifs.

En outre, l'analyse argumentative se concentre sur la description des genres de discours, révélant comment l'argumentation est intrinsèquement liée au fonctionnement de chaque genre. Cela inclut des genres institués tels que le discours publicitaire ou politique, ainsi que des genres plus informels comme la correspondance ou les échanges quotidiens. En examinant comment l'art de persuader s'adapte aux contraintes génériques, on comprend mieux comment la même situation ou thèse peut prendre des formes différentes en fonction du contexte de communication.

En résumé, l'analyse argumentative explore les mécanismes discursifs sous-jacents qui permettent au locuteur d'agir sur l'autre, en se basant sur les avancées de la linguistique et en tenant compte des spécificités de chaque genre de discours⁹⁹.(Ruth Ammosy , *Approches Théoriques et Domaines Disciplinaires en Argumentation et Analyse du Discours*)

Partie pratique

En nous basant sur la théorie de Robert Vion, qui accorde à chaque interaction verbale un jeu interactif où interagissent cinq types de rapports de places (relations) principaux, à savoir institutionnels, modulaires, discursifs, subjectifs et énonciatifs, nous allons analyser les trois vidéos qui constituent notre corpus.

Analyse de la première vidéo

Contexte général et cadrage

Diffusée sur Dailymotion, la vidéo met en scène, dans une émission française appelée «Morandini Live», consacrée à la communication politique et à l'actualité des médias, diffusée du Lundi au Vendredi sur ITélé et sur CNews et Non-Stop People à partir du 4 septembre 2017 et présentée par «Jean-Marc Morandini», des intervenants antagonistes et un modérateur qui est l'animateur en question.

Notre émission traite le sujet qui a fait polémique, celui de la cagnotte lancée par Jean Messiha à la faveur du policier qui était l'auteur de l'assassinat du Jeune Nael.

Pour ce qui est du décor, il met en scène, l'animateur qui occupe la position centrale telle qu'elle est donnée à voir par la caméra avec en arrière-plan un grand plan de la ville de Paris et de la tour Eiffel qui la surplombe. Quant aux participants, ils sont mis en confrontation directe pour donner plus de vigueur au débat, d'une part à travers la disposition de la table qui les met face à face et d'autre part à travers les focus des caméras sur chacun d'eux, une fois qu'il prend la parole.

Cadre institutionnel et qualité des intervenants

Concernant les intervenants, nous retrouvons d'un côté, Jean Messiha, un haut-fonctionnaire, éditorialiste, homme politique et polémiste d'extrême droite français, responsable de la cagnotte et d'un autre côté, Maître Jean-Christophe BASSON-LARBI, un avocat exerçant au barreau de Paris. L'échange discursif est régi par l'animateur "Morandini" qui contrôle l'orientation de l'échange au moyen des questions qu'il pose aux intervenants. Par conséquent, le cadre interactif de cette situation de communication donne à voir un animateur jouant le rôle de modérateur qui se doit d'être neutre et deux antagonistes qui occupent tous les deux une place importante dans la société d'un point de vue professionnel, car l'un est avocat et l'autre est haut fonctionnaire et homme politique. Or, le téléspectateur va s'attendre à un débat enrichissant et des arguments bien fondés. Nous allons, à travers ce qui va

suivre découvrir si l'échange va se conformer à ce cadre institutionnel où chaque intervenant va s'appliquer à ce que son discours soit compatible avec sa qualité professionnelle et avec son statut social.

Les places modulaires

Dans une interaction verbale, les acteurs initient constamment des modules qui ne sont pas conformes au cadre interactif, nous en voulons pour exemple dans cet extrait le fait que Jean Messiha qui au lieu de répondre à la question de l'animateur sur la raison qui l'a poussé à lancer cette cagnotte pour le policier au lieu de la lancer pour la victime Nael, va occuper la place de l'animateur en retournant la même question à Mandarin. Cette technique est bien connue dans le domaine politique, elle représente un procédé ayant pour but d'éviter de répondre à une interrogation par l'emploi d'une autre interrogation. Avec un air stupéfait, Messiha demande à l'animateur la raison de cette concurrence en usant d'un humour satirique avec l'emploi de l'expression interrogative « pourquoi cette concurrence. Je ne comprends pas, c'est une Battle de cagnotte ? ». Il continue dans son attitude interrogative en posant une nouvelle question « si, cette cagnotte avait réuni trois milles ou quatre milles euros, est-ce qu'on aurait parlé ? ». Messiha, emploie ensuite une autre question qui le fait sortir du cadre interactif où il est censé donner des réponses au lieu de donner une série d'interrogations suivie de son opinion personnelle. Il interroge l'animateur en énonçant :

« Dans quel pays au monde considère-t-on que soutenir la famille d'un policier qui a fait son métier de policier, dont les états de services sont exemplaires, dont la famille connaît aujourd'hui une situation extrêmement difficile parce qu'il n'a plus de salaire, parce qu'il dort en prison, parce que l'adresse de sa famille a été éventée dans les réseaux sociaux et qu'elle a été obligée de déménager... je pense que nos forces de l'ordre doivent être soutenus ».

Une nouvelle fois, l'invité « Messiha » au lieu de s'expliquer sur les raisons qui l'ont poussé à faire cette cagnotte pour le policier en profite pour faire un discours d'orientation politique affichant sa position et son parti de prédilection à savoir, l'extrême droite en dénonçant en quelques sortes les ennemis de la France que lui-même défend. Il fait sous-entendre qu'à travers cette cagnotte, il soutient la France.

Messiha, pour émouvoir l'assistance implique une séquence narrative qu'il intègre dans le module de conversation avec l'histoire des personnes qui ont contribué à la cagnotte alors qu'ils avaient de toutes petites bourses (nous allons mettre en lumière cette séquence narrative dans la rubrique « places discursives »).

Dans la deuxième partie du débat, suite au témoignage de la grand-mère de Nael sur la cagnotte en faveur du policier qui a tué son petit-fils, l'interaction retrouve enfin son cadre institutionnel mais d'une manière plus directe et virulente entre deux protagonistes : Jean Messiha et le Maître Jean-Christophe BASSON-LARBI.

Les places subjectives

Sur le plan subjectif, dans la première partie de l'émission (les parties sont séparées par le témoignage diffusé par l'animateur avant de redonner la parole à Messiha), le locuteur (Messiha) emploie un « je » qui est loin d'être catégorique, vu la complexité et la fragilité du sujet traité (cagnotte en faveur de l'assassin et pas pour la victime). Le « je » du locuteur n'a été employé qu'après une série d'interrogations, employée en vue d'une approbation de la part de l'assistance de cette initiative de la cagnotte en faveur du policier. Or, cet emploi est mitigé car il est accompagné d'une condition, pour reprendre ses propos :

Messiha : On m'a beaucoup reproché, c'est la phraséologie de la Gauche et de l'extrême Gauche, d'avoir fait une cagnotte pour un policier, pour un policier tueur. Ben ! Moi, je pose la question : si, c'est ça qu'on prend et qu'on adopte les parallélismes des formes ; je préfère faire une cagnotte pour un policier que de la faire pour un délinquant. Si on va au bout de l'extrémisme du propos.

Ce qui conforte notre théorie selon laquelle le locuteur n'est pas catégorique, c'est le fait que son « je » n'est pas affirmatif ou catégorique, il est intervenu sous forme de réaction à un reproche (de la part de la Gauche).

Dans une autre phrase subjective, il déclare « je pense que nos force de l'ordre doivent être soutenus ». Le « je » employé dans cette phrase émet une opinion qui comprend une part de doute car, il aurait pu dire 'j'ai la certitude ou je suis convaincu » ou autres expressions du même genre. Cependant, le doute se dissipe une fois qu'il opère un glissement du « je » vers le « on » et qu'il change de sujet en

passant de son choix de lancer la cagnotte pour le policier au fait qu'il est obligatoire de soutenir toutes les institutions de l'état y compris le corps de police.

Le locuteur passe de l'incertitude à l'affirmation qui progresse pour devenir une dénonciation. Il passe du « je » singulier responsable du lancement de la cagnotte à un « je » qui se fond dans la voix du peuple Français car, il déclare juste après : « D'une manière un peu plus profonde si vous voulez, j'en ai assez comme tous les Français qu'on ait le droit de soutenir que tout ce qui est contre la France. Les Français ont en marre ». Il continue dans sa lancée en donnant un chiffre (50000) pour estimer le nombre important des donateurs français qui ont soutenu la cagnotte. Force est de constater le glissement du « je » personnel à l'adjectif « Français » ou substantif « France » pour ainsi dire qu'il le représente et qu'il partage avec eux les mêmes idéaux.

Le locuteur passe juste après, en renforçant le glissement avec la récurrence de l'adjectif « les Français », à la dénonciation avec, si on peut le dire, un coup de gueule exprimant le ras-le-bol des français et du locuteur en l'occurrence du manque de soutien à la France. Il affirme d'une manière indirecte avec un ton déterminé et une variation intonative montante au niveau de la voix (hauteur et intensité) qu'il soutient la France à travers le lancement de sa cagnotte.

Pour ainsi dire, le locuteur use de l'éthos collectif comme forme de légitimation de son discours en d'autres termes, il fait savoir que sa position est celle de la plupart des Français qu'il représente d'ailleurs. Il se donne l'image d'un nationaliste soucieux du bien de son pays. Il met en place à travers son discours une dynamique de la confrontation en évoquant deux camps le premier qui est celui des français et de la France et le deuxième celui des non Français ou les ennemis de la France, un discours typique de l'idéologie de l'extrême droite, car il le dit clairement que ce sont les adeptes du parti gauche et de l'extrême gauche qui lui reprochent d'avoir organisé la cagnotte en faveur du policier.

Dans la deuxième partie du débat, nous assistons à une joute verbale entre Messiha et Maître Jean- Christophe avec des accusations directes accompagnées de qualificatifs péjoratifs. Maître Jean-Christophe dit à son interlocuteur « vous êtes la honte de la république » alors que Jean Messiha lui retourne l'injure avec l'expression « vous

êtes non seulement la honte de la France mais la honte des Avocats ». Par conséquent, nous passons d'une interaction contrôlée par un intermédiaire, l'animateur en l'occurrence, à un face à face virulent où chaque intervenant appuie ses propos et s'engage pleinement dans la conversation en recourant à des jugements dévalorisants et personnels.

Dans ce face à face, Messiha emploie comme stratégie de persuasion le logos en évoquant des faits notamment, les émeutes qui ont suivi la mort de Nael pour appuyer sa position et pour nourrir le stéréotype du maghrébin délinquant. Quand à Jean-Christophe Larbi, il recourt plutôt au pathos avec notamment le thème de l'exclusion sociale et l'atteinte au vivre-ensemble et la discrimination de la jeunesse des Banlieues. Nous nous retrouvons, par conséquent, dans un schéma classique de la confrontation d'idéologies des partisans de l'extrême gauche qui prônent la diversité en hissant la devise des valeurs républicaines « liberté, égalité, fraternité » et de leurs opposants (l'extrême droite), les partisans d'une France pour les français traditionnaliste, nationaliste en d'autres termes, purifiée.

Les places énonciatives

Les positionnements énonciatifs des intervenants et de l'animateur semblent différents. Premièrement, l'animateur était loin d'être neutre, il jouait sur les prises de positions afin d'enflammer le débat. La première question posée à Jean Messiha « pourquoi vous avez fait une cagnotte pour le policier et pas pour Nael par exemple ? » traduisait parfaitement la polémique autour de la cagnotte en question. Elle cachait, en fait un présupposé « vous aurez dû faire une cagnotte pour la victime au lieu de la faire pour le policier ». L'interrogé a pris conscience de la question piège que lui a posée l'animateur et a rétorqué par la réplique « Et pourquoi cette concurrence ». L'animateur interrompt juste quelques minutes après Messiha pour apporter la précision selon laquelle la cagnotte, d'après le site duquel elle a été lancée, était conforme aux règles et qu'elle allait en dépit de l'opposition de certains détracteurs suivre son cheminement. Ce jeu de rôle permet à l'animateur de ne pas afficher d'une manière claire sa position vis-à-vis de cette cagnotte. Après avoir lancé le témoignage de la grand-mère de Nael, il attise le débat en énonçant cette remarque au Maître Larbi pour le faire réagir « je vous vois réagir depuis tout à l'heure, vous avez l'air un peu affligé par les propos de Jean Messiha » le mot « affligé »

soigneusement choisi par l'animateur, a agi comme un déclencheur sur Monsieur Larbi qui est passé directement à la contre-offensive verbale.

Le positionnement énonciatif de Jean Messiha se divise en deux parties, une première partie où il prend en charge ses propos mais d'une manière timide et prudente à cause de la délicatesse du sujet et une deuxième partie où il use avec assurance et virulence d'affirmation concernant son soutien à la France et en dénonçant les ennemis de ce pays. Nous retrouvons dans plusieurs occurrences l'itération de la modalité de l'obligation, avec l'emploi du verbe « il faut » pour ainsi signifier que c'est un devoir de soutenir la France et de défendre ses corps institutionnels dont la police fait partie. Il vise à ce que son initiative soit interprétée comme une action nationaliste animée par l'amour pur et profond de son pays.

Quant au positionnement énonciatif de l'avocat Mr Larbi, il adopte une posture énonciative bien précise. Il prend la défense des minorités opprimées, à savoir, les jeunes de la banlieue, en affichant son opposition aux préjugés envers ces jeunes et envers l'idéologie que défend Messiha qu'il qualifie de vicieuse et de nauséabond.

Les places discursives

Les places discursives des interactants dépendent de la tâche discursive de chacun des invités et de leur hôte sur le plateau, alors que l'animateur est dans une dynamique de gestion de l'échange en tant que modérateur, les intervenants ont pour rôles discursifs, celui de défendre leurs positionnements vis-à-vis d'un sujet bien précis qui est celui de la cagnotte en faveur du policier. D'après l'école Palo ALTO, quatre principes permettent de définir la typologie d'une interaction verbale.

1. Une distinction a été effectuée entre symétrie et complémentarité, la première impliquant le fait que les interlocuteurs adoptent des positions similaires comme dans une conversation banale et la deuxième impliquant des rôles distincts, par exemple entre un leader et un suiveur.
2. Une autre distinction met en relation coopération et compétition. La coopération impliquant un échange visant à atteindre un objectif commun alors que la compétition vise à atteindre des intérêts divergents comme c'est le cas de l'interaction constituant le corpus de notre étude.

3. La Finalité qui peut varier en passant du fait d'informer à celui de convaincre ou de persuader.
4. Le degré de formalité au cadre interactif qui est en relation étroite avec les places institutionnelles.

En continuant dans notre lancée et afin d'appliquer un seul modèle d'analyse (celui de Robert Vion dans notre cas) sur notre corpus et ceci pour réduire le champ de notre étude en vue d'une meilleure approche et d'une précision au niveau de l'analyse, nous allons appliquer les principes proposés par ce même théoricien sur notre corpus.

Pour ce qui est de l'interaction de notre première vidéo, nous pouvons définir son type en tant qu'échange qui respecte un principe de compétition, car les deux intervenants essayent d'imposer leurs points de vue alors que l'animateur semble adopter une position neutre. Concernant la finalité, elle est plus ou moins centrée sur le fait de convaincre et de persuader chez Messiha et celle de persuader chez Maître Larbi, en ce sens où Larbi use de stratégie relative au pathos et que Messiha use des trois stratégies, celle de l'éthos et du logos pour convaincre et celle du pathos pour persuader en intégrant un module de la narration pour émouvoir l'assistance avec l'histoire du français qui a contribué à la cagnotte avec un seul euro vu qu'il n'avait pas les moyens de se permettre de contribuer plus. Par conséquent, par rapport au quatrième principe, celui du degré de formalité à l'espace interactif guidé par les places institutionnelles .

Analyse de la deuxième vidéo

Contexte général et cadrage

Diffusée sur YouTube, l'émission française "22h Max" de BFMTV, présentée par Maxime Switek et diffusée du lundi au jeudi à 22h, propose des analyses d'actualité, des interviews et des commentaires sur les événements majeurs de la journée. Des intervenants antagonistes et un modérateur, incarné par Switek, discutent de la libération d'un policier impliqué dans une affaire où un adolescent a été blessé par balle. L'animateur, positionné au centre, orchestre le débat entre des participants disposés face à face, avec des caméras se focalisant sur chaque intervenant lorsqu'il prend la parole, pour intensifier le débat. Dans notre étude, nous allons examiner le conflit entre deux protagonistes Elsa Marcel, qui dénonce la répression des jeunes, et Mathieu Valet, qui défend les forces de l'ordre, suite au décès du jeune Nahel..

Cadre institutionnel et qualité des intervenants

Parmi les intervenants, Elsa Marcel se distingue en tant qu'avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit du travail, et militante active au sein de divers mouvements sociaux et politiques. Mathieu Valet, de son côté, est un ancien commissaire de police français et ancien porte-parole du Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP).

Elsa Marcel et Mathieu Valet ont été au cœur d'un débat animé sur BFMTV concernant l'affaire de Nahel, un adolescent tué par un policier lors d'un contrôle routier en juin 2023. Dans l'émission "22h Max", Elsa Marcel a vivement critiqué la décision de libérer le policier impliqué, dénonçant également la répression judiciaire à l'encontre des jeunes manifestants.

De son côté, Mathieu Valet a pris la défense du policier, arguant qu'il n'avait pas eu l'intention de tuer Nahel et reprochant à Marcel de déformer les faits. Le débat a pris une tournure tendue lorsque Valet a suggéré à Marcel de prendre un anxiolytique avant de participer à l'émission, nécessitant l'intervention de l'animateur pour apaiser les tensions.

Cette confrontation entre Marcel et Valet met en lumière les divergences d'opinions et les tensions autour de l'affaire, offrant aux téléspectateurs un aperçu des différents points de vue sur cette question sensible de la justice et de la violence policière.

Les places modulaires

Dans une interaction verbale, les participants lancent fréquemment des modules qui ne sont pas conformes au cadre interactif, par exemple lorsque l'animateur interroge Mathieu Valet : « vous répondez d'abord sur ce sentiment là le sentiment que peut avoir la famille ce soir d'un sentiment d'injustice et de se demander pourquoi est-ce qu'au bout de 4 mois et demi alors qu'effectivement tout a été filmé on a effectivement cet élément là ce policier ressort avant le procès encore une fois je le précise » ce dernier lui répond : « Elsa Marcel vous êtes fâché avec les faits mais c'est pas la première fois » . Mathieu Valet utilise une argumentation AD personam, c'est des arguments portant sur la personne même de l'interlocuteur. Généralement dans un objectif de disqualification l'inviter au lieu de répondre à la question et contredire les arguments de l'adversaire, il attaque la personne même. Avec la même stratégie Il rajoute : « vous vivez dans une 3^e dimension ».

La même personne va ensuite enchaîner avec un humour satirique : « Ensuite Madame vous voulez prendre ma parole à ma place mais je sais très bien m'exprimer tout seul peut-être vous dire à Présomption de culpabilité non je suis très grand ma mère m'a bien élevé je sais parler tout seul j'ai pas besoin de marionnette » Toujours avec le même humour : « R comment on fait quand vous avez un individu qui au volant d'une grosse berline allemande qui prend tous les risques qui fait les feux rouges qui peut faucher un cyclistes des piétons vos proches comme vous dites vos amis la police elle doit dire quoi elle doit tirer avec des roses »

De son côté Elsa Marcel a évoquée : « citez-moi un autre exemple où vous avez une personne qu'on filme en train de mettre une balle dans la tête d'un adolescent qui ressort cinq mois après et qui ressort millionnaire »

Dans cet énoncé, l'invitée, au lieu de répondre à la question sur une éventuelle injustice concernant la libération du policier après quatre mois et demi de détention et le traitement de deux poids, deux mesures, a mis l'accent sur l'aspect financier en

mentionnant que le policier est ressorti millionnaire. et c'est un procédé de mise en insistance en analyse du discours.

Elle a rajouté : « pour réagir à ce que disait Monsieur Mathieu Valet c'est une rhétorique typique des syndicats de policiers je ne peux pas m'empêcher de voir cette décision comme le résultat du grand mouvement qu'on a connu juste après l'été qu'est-ce que c'était que ce mouvement c'était des grèves illégales » Dans ce passage, Elsa Marcel adopte une approche argumentative particulière, connue sous le nom de désobjectivation. Ce procédé consiste à présenter une opinion personnelle comme si elle était une vérité objective. Elsa Marcel utilise cette technique pour exprimer son point de vue selon lequel ces grèves sont illégales. Elle ne se contente pas de faire cette affirmation, mais va plus loin en identifiant les causes de cette situation. Pour développer davantage, on pourrait dire qu'Elsa Marcel, en utilisant la désobjectivation, cherche à convaincre son auditoire de la validité de son point de vue. Elle ne présente pas simplement son opinion comme une possibilité parmi d'autres, mais comme une vérité incontestable.

Les places subjectives

Dans sa déclaration « J'irai plus loin », Elsa Marcel utilise le pronom personnel “je”, ce qui indique qu'elle s'engage personnellement à exprimer son opinion. Elle utilise cette approche pour renforcer son argument et mettre en lumière une injustice qu'elle perçoit comme flagrante. Elle définit la libération d'un policier après quatre mois de détention provisoire comme un “crachat” pour la mère de Nahel. L'utilisation du terme “crachat” est significative ici. Il sert à exprimer une pensée ou une idée, mais il est également utilisé de manière hyperbolique. C'est-à-dire que le terme est plus fort que la réalité qu'il désigne. C'est une figure de style connue sous le nom d'hyperbole. Pour développer davantage, on pourrait dire qu'Elsa Marcel utilise l'hyperbole pour souligner l'ampleur de l'injustice qu'elle perçoit. En utilisant un terme aussi fort que “crachat”, elle cherche à choquer son auditoire et à le pousser à partager son indignation.

Dans ce passage, l'avocate utilise une technique de diversion en commençant par le pronom sujet “on” (On est d'accord). Elle semble initialement adhérer aux propos et aux arguments de l'animateur, créant ainsi une atmosphère détendue. Cependant,

cette adhésion n'est qu'une façade, car elle sert à préparer le terrain pour exprimer son opposition et son désaccord. Pour développer davantage, on pourrait dire que l'avocate utilise cette technique pour désamorcer toute tension potentielle et pour gagner la confiance de l'animateur et de l'auditoire. En faisant semblant d'être d'accord avec l'animateur, elle crée une atmosphère de consensus qui lui permet ensuite de présenter son opposition de manière plus efficace. C'est une utilisation habile de la rhétorique, un procédé d'argumentation connu sous le nom de diversion. Selon le livre de Schopenhauer, "L'art d'avoir toujours raison" (1830), c'est le stratagème 29. La diversion permet à l'avocate de détourner l'attention de l'animateur et de l'auditoire de ses véritables intentions, lui permettant ainsi de présenter son désaccord de manière plus subtile et efficace.

Dans cette déclaration, Elsa Marcel dit : "Moi, je pense à Bagui Traoré". Elle utilise cet exemple pour souligner la différence de traitement et l'injustice qu'elle perçoit entre les jeunes issus de milieux défavorisés et les policiers. Bagui Traoré a été acquitté après avoir passé cinq ans en détention provisoire, tandis qu'un policier a été libéré après seulement quatre mois. Cette comparaison met en évidence ce qu'elle considère comme un traitement de faveur envers le policier. Elsa Marcel utilise l'exemple de Bagui Traoré pour illustrer une inégalité systémique. En comparant la durée de la détention provisoire de Bagui Traoré à celle du policier, elle met en lumière ce qu'elle perçoit comme une injustice flagrante. Cette comparaison n'est pas seulement une critique de ces deux cas spécifiques, mais aussi une critique plus large du système judiciaire et de la manière dont il traite différemment les individus en fonction de leur statut social. C'est une utilisation efficace de la figure de style connue sous le nom d'analogie. En comparant deux situations qui sont à première vue différentes, Elsa Marcel est en mesure de mettre en évidence des similitudes troublantes et de faire passer son message de manière plus percutante.

Ensuite Elsa Marcel a déclaré "Moi, ce que je vous explique, c'est qu'il y a deux poids, deux mesures évidents". Ici, elle utilise le pronom personnel "moi" pour affirmer son point de vue à travers un argument d'autorité. L'argument d'autorité est une technique de débat où une affirmation est considérée comme vraie simplement parce qu'une personne en position d'autorité l'a déclarée, sans preuves supplémentaires à l'appui., que l'on retrouve dans l'expression "expliquer". on

pourrait aussi dire qu'Elsa Marcel utilise l'argument d'autorité pour renforcer la validité de son point de vue. En utilisant le pronom personnel "moi", elle souligne qu'elle parle à partir de sa propre expérience et de sa propre compréhension de la situation. Cela donne du poids à son argument et peut rendre son point de vue plus convaincant pour l'auditoire. En utilisant l'expression « deux poids, deux mesures évidents » . Cela renforce encore son argument et donne à son auditoire une image claire de ce qu'elle perçoit comme une injustice.

Les places énonciatives

Dans une interaction verbale, les participants adoptent des positions énonciatives spécifiques. Parfois, le modérateur pose uniquement des questions aux intervenants, mais il arrive aussi qu'il ne reste pas neutre et oriente, dirige ou orchestre le débat. Un exemple de cela est lorsqu'il évoque le sentiment d'injustice ressenti par la famille de Nahel. Il rappelle que malgré les preuves, notamment la vidéo de l'incident, le policier a été libéré après quatre mois de détention. Ceci est illustré dans ses propos : "Vous répondez d'abord sur ce sentiment là que peut avoir la famille sur ce sentiment d'injustice et de se demander pourquoi est-ce qu'au bout de quatre mois et demi, alors qu'effectivement tout a été filmé, ce policier ressort avant le procès, encore une fois je le précise." Il y a aussi des moments où il insiste sur le fait que son invité se base uniquement sur un témoin, en disant : "C'est qu'un témoin, un témoin !" Ces exemples montrent comment le modérateur peut influencer le débat et orienter la conversation en fonction de ses propres perspectives ou objectifs. Il est important de noter que même si le modérateur a le pouvoir de guider la discussion, il doit toujours veiller à maintenir un équilibre et à permettre à tous les participants d'exprimer leurs points de vue. C'est un aspect crucial de la modération efficace des débats. En général, le modérateur oscille entre les deux parties pour enflammer le débat. Dans une autre partie de cette vidéo, il réplique à Marcel en suggérant que le témoignage pourrait être inexact, et donc, le policier pourrait être disculpé par le système judiciaire.

Elsa Marcel se positionne de manière proactive pour défendre les droits des jeunes issus de milieux défavorisés. Elle dénonce l'injustice et la différence de traitement que ces jeunes subissent, en contraste avec le comportement des policiers. L'emploi de termes forts comme "brutalités" et "cracha" vise à traduire avec une forte charge

sémantique puisée du jargon populaire pour assurer un effet de réalité et l'injustice flagrante des forces de l'ordre envers ces jeunes qu'elle défend ardemment. Lorsqu'elle se met à la place de l'animateur, elle pose des questions pour interroger l'inégalité des traitements qui peuvent exister. L'utilisation du verbe falloir par l'avocate, qui est une modalité de l'obligation, a pour but de convaincre l'auditoire et de dénoncer l'injustice. Son indignation est illustrée par l'exemple du jeune Bagui Traoré. Cette stratégie d'argumentation démontre l'implication de Elsa Marcel dans la défense des jeunes maltraités par les policiers. Elle met en lumière la nécessité d'un changement dans la manière dont ces jeunes sont traités, soulignant l'urgence de la situation et appelant à une prise de conscience collective et immédiate. C'est une lutte pour l'équité et la justice, une cause qu'Elsa Marcel porte avec conviction et détermination.

Mathieu Valet, dans son positionnement énonciatif, défend fermement les forces de l'ordre. Il utilise des stéréotypes pour décrire ces jeunes révoltés, les qualifiant de voyous et ceux qui refusent d'obtempérer comme des criminels et des tueurs de policiers. Il cite le cas de Nahel pour illustrer son argument, évoquant des policiers et des gendarmes tués à cause du refus d'obtempérer par les chauffards, délinquants ou criminels.

Les places discursives

Elsa Marcel a déclaré : « Vous avez quand même un témoin dans cette voiture qui explique que ce qui s'est passé, c'est même pas un refus d'obtempérer. Moi, j'aimerais savoir ce qui vous arrive quand on vous donne un coup de crosse dans la tête, qu'on vous met une balle sur la tempe, qu'on vous dit "Bouge pas, sinon je te tire une balle dans la tête," et que son pied glisse du frein, que la voiture avance. Comment auriez-vous réagi avec un pistolet braqué sur la tête? »

Cette question met en lumière une utilisation alternative d'une technique persuasive appelée pathos. Le pathos implique l'utilisation des émotions pour influencer l'opinion de l'audience. Un orateur recourt à des récits émouvants ou à des images saisissantes pour établir une connexion émotionnelle et convaincre persuader son public. Normalement, c'est l'animateur qui pose les questions. Cependant, dans ce cas, c'est l'avocate qui retourne la question à l'animateur et utilise un procédé

d'argumentation basé sur l'assertion. Cela signifie qu'elle avance une affirmation de manière catégorique, sans fournir de preuves pour la soutenir. Elle affirme que les déclarations du témoin sont incontestables, sans possibilité de réfutation.

En posant une question directe sur la réaction de l'interlocuteur dans une situation similaire, l'invitée cherche à susciter une empathie instantanée et une identification à la victime. L'objectif est de faire comprendre que face à une peur intense, les réactions peuvent être imprévisibles et involontaires.

Quant à Mathieu Valet dans sa stratégie pour choquer l'auditoire, il opte pour une comparaison du gendarme, qui a été traîné par un multirécidiviste comme un chien. Il rétorque à un moment donné qu'il n'est pas énervé, mais qu'il parle avec émotion. Il utilise la technique de persuasion, le pathos, lorsqu'il évoque les menaces contre la famille du policier et l'affichage de ces derniers sur les réseaux sociaux. En somme, Mathieu Valet utilise des techniques d'argumentation émotionnelles et des exemples concrets pour défendre les forces de l'ordre et dépeindre les jeunes révoltés comme des criminels. Sa position est clairement en faveur des forces de l'ordre, et il utilise son discours pour susciter une réaction émotionnelle chez l'auditoire. Cependant, il est important de noter que cette approche peut renforcer les stéréotypes et contribuer à une vision biaisée de la situation.

Les rôles discursifs dans ce débat sont clairement définis. L'animateur, en position neutre, gère le débat et veille à ce que le temps soit équitablement réparti entre les intervenants. Le débat s'est déroulé dans le respect des règles établies. Parmi les invités, deux antagonistes se démarquent : Mathieu Valet et Elsa Marcel. Tous deux ont adopté des stratégies de persuasion similaires pour faire valoir leurs points de vue. Ils ont utilisé le pathos, une technique qui vise à persuader et à convaincre en suscitant des émotions et de l'empathie chez l'auditoire. Ils ont également fait appel au logos, en présentant des statistiques et en démontrant des faits réels pour appuyer leurs arguments. Enfin, ils ont utilisé l'ethos, qui se réfère à la crédibilité, à la confiance et à l'autorité. Cette technique met l'accent sur le caractère, l'expertise et l'intégrité de l'orateur. En somme, bien que leurs positions soient opposées, Mathieu Valet et Elsa Marcel ont tous deux utilisé des techniques de persuasion similaires pour faire valoir leurs points de vue. Leur utilisation du pathos, du logos et de l'ethos

a contribué à enrichir le débat et à engager l'auditoire. Cependant, il est important de noter que ces techniques .

Analyse de la troisième vidéo

Contexte général et cadrage

“Le Face à Face” sur BFMTV, présenté par Apolline de Malherbe, est un programme politique de premier plan. Il est diffusé en direct et simultanément sur BFMTV et RMC .dans ce programme, Apolline de Malherbe accueille un invité, généralement une figure politique ou une personnalité importante de l'actualité, pour une discussion franche et directe. Eric Zemmour, le président de Reconquête, a été invité à plusieurs reprises dans cette émission.

Apolline de Malherbe mène l'interview et pose des questions précises et pertinentes, permettant aux téléspectateurs de comprendre les enjeux et les positions de l'invité .En ce qui concerne la mise en scène, Eric Zemmour est positionné face à Apolline de Malherbe, créant une dynamique de confrontation directe. Cette configuration favorise un débat vivant et permet aux téléspectateurs de suivre les échanges de manière claire et concise .La caméra effectue des gros plans sur l'animatrice et l'invité lorsqu'ils s'expriment, renforçant ainsi l'intensité de l'échange.

En somme, “Le Face à Face” est un programme destiné à éclairer les spectateurs sur les problématiques politiques contemporaines, grâce à des entretiens détaillés et des discussions dynamiques. La vidéo que nous allons analyser aborde le thème de l'affaire Nahel dans son ensemble, et les émeutes dans un contexte spécifique.

Cadre institutionnel et qualité des intervenants :

Apolline de Malherbe, une journaliste et présentatrice de télévision française, est célèbre pour son émission “Le Face à Face” sur BFMTV. Dans cette émission, elle accueille des personnalités politiques pour des discussions franches et directes. Elle

est une personnalité marquante du journalisme français, admirée pour la profondeur de son travail et l'impact de ses interviews.

Éric Zemmour est une figure notable en France, portant plusieurs casquettes : journaliste, auteur, essayiste, éditorialiste, chroniqueur, polémiste et homme politique. Il a fait part de son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 2022 et a créé le parti politique Reconquête. Zemmour est aussi reconnu pour ses propos polémiques, ayant été condamné à plusieurs reprises pour incitation à la haine raciale, à la haine envers les musulmans et pour injure raciste. À chaque interview entre Apoline de Malherbe et Eric Zemmour, les téléspectateurs attendent avec impatience un débat vif, dynamique et captivant.

Les places modulaires

Lors de son intervention, Éric Zemmour a fait une déclaration révélatrice : « Vous voyez, j'étais jeune et j'étais naïf et aujourd'hui je le suis moins ». L'animatrice, cherchant à approfondir le sujet, a posé une question directe sur ce qu'il pensait de la mort tragique d'un jeune homme. Cependant, au lieu de répondre directement à la question, Zemmour a choisi une approche différente. Il a préféré exprimer sa méfiance, notamment envers les images, plutôt que de donner son opinion sur le sujet spécifique de la mort du jeune homme. Il a expliqué que cette méfiance s'est développée avec l'âge et l'expérience, déclarant qu'il a dépassé la naïveté de sa jeunesse. Il a laissé entendre que son regard sur le monde a changé, qu'il est devenu plus prudent et moins enclin à accepter les choses telles qu'elles lui sont présentées. C'est particulièrement le cas pour les images qui sont susceptibles d'être manipulées ou interprétées de diverses façons par ceux qui ont visionné les vidéos sans prendre le soin de les vérifier ou de les analyser, les considérant ainsi comme des preuves irréfutables.

Ensuite L'ancien candidat à la présidence a fait une déclaration qui a suscité une certaine controverse : « C'est les risques du métier ». Cette phrase, bien que brève, porte en elle un présupposé implicite. Il suggère que le fait d'être un voyou est un métier en soi, et que la mort de Nahel, qu'il qualifie de délinquant et de multirécidiviste, n'est que la conséquence naturelle des risques associés à ce "métier". En d'autres termes, il semble insinuer que Nahel, en choisissant de mener une vie de délinquance, a accepté les dangers inhérents à ce mode de vie, y compris

la possibilité de perdre la vie. Cette perspective peut être perçue comme une tentative de déresponsabilisation de la société ou des forces de l'ordre, en plaçant la responsabilité de sa mort sur Nahel lui-même. Et sur les conséquences inéluctables d'un mauvais choix.

L'homme politique a fait une déclaration qui a suscité l'intérêt. Il a déclaré, avec une touche d'humour satirique : « Ce garçon de 17 ans a les moyens ». Cette déclaration, bien qu'exprimée sur un ton humoristique, révèle une certaine scepticisme de sa part. Il semble douter qu'un jeune homme de cet âge puisse se permettre de louer un bien, compte tenu de ses supposées ressources financières limitées. En formulant cette déclaration, il insinue que l'argent que ce jeune homme utilise pour payer cette location pourrait provenir de sources illégales. C'est une allégation sérieuse, même si elle est exprimée de manière indirecte et sous couvert d'humour. Il suggère que le jeune homme pourrait être impliqué dans des activités illégales pour obtenir de l'argent, ce qui soulève des questions sur l'éthique et la moralité de ses actions. Cependant, il convient de noter que ces insinuations sont basées sur des suppositions et non sur des preuves tangibles. Elles peuvent refléter les préjugés de l'homme politique plutôt que la réalité de la situation du jeune homme. En fin de compte, cette déclaration soulève plus de questions qu'elle n'apporte de réponses, et elle invite à une réflexion plus approfondie sur les stéréotypes et les préjugés que nous pouvons avoir à l'égard des jeunes issus de l'immigration ou des banlieues et de leur capacité à gagner de l'argent de manière légitime.

Les places subjectives

L'homme politique a poursuivi en disant : « Quand la police nous arrête, moi, je ne fonce pas sur eux avec ma voiture sans doute volée ». Ici, le polémiste a utilisé le pronom personnel "moi" pour illustrer ce qu'il considère comme le comportement approprié dans de telles situations. Il se positionne comme un donneur de leçons, soulignant les actions et les comportements illégaux qu'il attribue à ces jeunes qu'il qualifie de voyous. Ensuite, il utilise une expression de certitude, "sans doute", pour renforcer un stéréotype souvent véhiculé par les extrémistes et les racistes, à savoir que les Arabes sont des voleurs. Cette affirmation, bien qu'elle soit présentée comme une certitude, elle est en réalité basée sur des préjugés et des stéréotypes, et non sur des faits avérés. Il est important de noter que cette déclaration est problématique à

plusieurs égards. Non seulement elle stigmatise injustement un groupe ethnique entier, mais elle contribue également à perpétuer des stéréotypes nuisibles et discriminatoires. De plus, elle ignore le fait que la criminalité n'est pas une question de race ou d'ethnicité, mais plutôt une question de circonstances individuelles et sociales.

L'homme politique a continué en disant : « Moi, je vous répète, je me méfie de la vidéo, j'ai déjà vu des images ». Il a souligné son scepticisme à l'égard des vidéos et des images qui ont émergé suite à cet incident. Cette approche est assez inhabituelle car, généralement, lors de l'analyse de vidéos, les chroniqueurs et les polémistes ne remettent pas en cause la vidéo. Au contraire, ils la décrivent comme étant incontestable et claire. Cependant, Éric Zemmour a adopté une stratégie différente. Il a choisi de réfuter la vidéo et les images qui ont circulé. C'est une stratégie de déni, une tentative de ne pas admettre que l'enregistrement vidéo est une preuve tangible et évidente. Cette approche soulève des questions sur la subjectivité dans l'interprétation des preuves visuelles et sur la manière dont différentes personnes peuvent percevoir et interpréter les mêmes images de manière très différente.

Puis il a poursuivi en disant : « Je vois simplement que la police protège la France et les Français ». Cette déclaration reflète sa vision personnelle, selon laquelle la police et les forces de l'ordre ont pour mission de protéger la France et ses citoyens. Cependant, il est important de noter que, selon lui, représente une menace pour la France et les Français. Le polémiste, par ses propos, insinue que les émeutiers, qu'il considère majoritairement comme des banlieusards, ne sont pas de véritables Français schéma classique France/étranger que nous retrouvons dans tous les débats . Il les perçoit comme une menace potentielle pour les Français de souche et pour la nation française dans son ensemble. Cette vision est problématique car elle crée une division entre les Français de souche et les banlieusards, qu'il ne considère pas comme de véritables Français. Cette dichotomie peut alimenter des sentiments de peur et de méfiance, et contribuer à la stigmatisation et à la marginalisation des banlieusards.

Dans le débat sur la responsabilité financière des dommages causés lors des manifestations en soutien à Nahel, deux points de vue distincts se démarquent.

D'une part, l'invité, qui s'identifie comme un porte-parole de la France en utilisant le terme "on" dans son discours « on passe à la deuxième étape qui paye pour la réparation de ces exactions ? », il soulève une question cruciale. Il exprime une préoccupation concernant la transition vers une nouvelle phase qui implique de déterminer qui sera responsable du financement des réparations . En se positionnant comme le représentant de la France, il suggère implicitement que cette responsabilité pourrait incomber à l'ensemble de la société française. Cette perspective soulève des questions sur la responsabilité collective et la solidarité nationale face aux conséquences des manifestations.

D'autre part, Éric Zemmour adopte une autre approche plus directe et individuelle dans son discours « moi j'irais beaucoup plus loin , il faut que ces gens là payent ce n'est pas aux français de payer pour eux ». Il insiste sur le fait que les responsables des dommages devraient être ceux qui assument les coûts de réparation, et non l'ensemble des citoyens français. En utilisant le verbe "falloir", qui exprime une nécessité ou une obligation, il souligne l'impératif que les coûts de réparation soient supportés par ceux qu'il qualifie de "délinquants", c'est-à-dire les émeutiers eux-mêmes. Cette position suggère une vision de la justice sociale où ceux qui commettent des actes de vandalisme sont tenus financièrement responsables de leurs actions.

Pour résumer, Éric Zemmour, le polémiste bien connu, assume pleinement ses propos et se voit comme un représentant de son pays. Il formule des revendications spécifiques, notamment celle de faire payer les délinquants pour les dommages qu'ils ont causés lors des manifestations. En outre, il appelle les autorités à prendre des mesures sévères contre ces manifestants, y compris la déchéance de leur nationalité. Cette proposition est particulièrement controversée car elle implique une sanction qui va au-delà des sanctions financières et pénales, touchant à l'identité même des individus concernés. Pour ceux qui n'ont pas encore atteint l'âge de 18 ans, Zemmour propose de les priver du droit d'obtenir leur nationalité. Cette mesure, si elle était mise en œuvre, pourrait avoir des conséquences profondes et durables sur la vie de ces jeunes, affectant leur statut juridique, leurs droits et leurs opportunités futures.

Les places énonciatives

Dans le débat public, la position énonciative d'Éric Zemmour et d'Apolline de Malherbe varie considérablement. Apolline de Malherbe, en tant qu'animatrice, joue un rôle double : elle est à la fois modératrice et opposante. Cela se manifeste par ses questions directes et percutantes. En l'absence d'un autre interlocuteur pour contester les points de vue de l'homme politique, elle apporte un certain équilibre au débat en assumant le rôle d'opposante face à Zemmour.

Éric Zemmour, quant à lui, adopte une position de négation. Il affirme : "Un policier, ce n'est pas la police, on parle d'un racisme systémique, je vous rappelle". Il nie l'existence d'un racisme systémique, plus spécifiquement au sein des forces de l'ordre à l'égard des jeunes des milieux défavorisés. Il réfute toute forme d'injustice et de discrimination envers les habitants des banlieues et justifie leurs réactions compte tenu des dépassements observés lors des émeutes.

En développant davantage, on peut dire que Zemmour conteste l'idée que les actions d'un individu (dans ce cas, un policier) peuvent être extrapolées pour représenter un système entier (la police). Il remet en question la notion de racisme systémique, suggérant que les problèmes rencontrés par les jeunes des milieux défavorisés ne sont pas le résultat d'un préjugé institutionnalisé, mais plutôt de circonstances individuelles et spécifiques. De plus, il soutient que les réactions des habitants des banlieues sont justifiées étant donné les excès commis lors des émeutes. D'après CNews, les émeutes ont entraîné de sérieux dommages, notamment des incendies de voitures et de bâtiments, pour une estimation de coûts avoisinant 1 milliard d'euros. Le bilan humain est également conséquent avec plus de 1000 personnes blessées, dont 674 policiers, 108 gendarmes et 3 pompiers, parmi lesquels environ 40 ont été gravement touchés, et deux personnes ont perdu la vie suite à ces événements.

Éric Zemmour, l'ancien candidat à la présidence, a exprimé une revendication audacieuse. Il a déclaré : « Je dirais que ces gens-là payent ». Ce qu'il entend par là, c'est que les manifestants devraient être tenus responsables des pertes matérielles causées par leurs actions lors des manifestations. Zemmour propose donc une approche où les manifestants seraient directement responsables des dommages qu'ils causent. Cela signifie que si une manifestation dégénère et entraîne des dommages

matériels, les manifestants eux-mêmes seraient tenus de couvrir les coûts de ces dommages.

Dans ce passage, l'homme politique exprime une certaine frustration et indignation. Il déclare : « La solidarité nationale, on en a assez, surtout pour des gens qui ne se sentent pas appartenir à cette nation ». Il semble que l'homme politique ressente un certain mécontentement envers ceux qu'il perçoit comme manquant de loyauté envers la France. Selon lui, ces individus, en particulier les jeunes qui ont participé aux émeutes, ne considèrent pas la France comme leur patrie et manquent de solidarité envers le pays. Cette déclaration suggère une critique de ceux qui, bien que vivant en France, ne se sentent pas liés à la nation. Il exprime une certaine déception envers ceux qui, selon lui, bénéficient de la solidarité nationale sans se sentir partie intégrante de la nation.

Dans sa déclaration, Éric Zemmour affirme avec certitude que « ceux qui ont participé aux émeutes ont une double nationalité, sauf le Nikola que vous avez trouvé ». Cependant, il est important de noter que cette affirmation est faite sans preuves tangibles, sans enquête approfondie, et sans fondement logique vérifiable. Zemmour adopte une attitude extrémiste et raciste, qui ne laisse aucune place au doute. Il semble convaincu que seuls ceux qui ont une double nationalité participeraient à de telles manifestations et auraient de telles revendications. Cette position révèle un scepticisme profond envers l'idée qu'un Français de souche puisse participer à de telles manifestations ou avoir de telles revendications. Ces positions énonciatives montrent clairement les stéréotypes et les clichés que Zemmour adopte et exprime et qu'il exploite comme stratégie persuasive. Il semble croire que l'identité nationale d'une personne peut déterminer son comportement et ses croyances. Cela soulève des questions importantes sur la manière dont nous percevons l'identité nationale et la citoyenneté.

Dans cette déclaration, le polémiste affirme : « Ce n'est pas devenu un enfer parce que c'était un enfer, c'est parce que les populations qui sont venues après nous l'ont rendu un enfer ». Il exprime une certaine nostalgie pour le passé, se souvenant d'un temps où, selon lui, la banlieue dont il est originaire était dans un état bien meilleur qu'aujourd'hui. Il porte des accusations contre les populations qui sont arrivées après lui, suggérant qu'elles sont responsables de la dégradation de la banlieue. Il semble

croire que ces nouvelles populations ont transformé ce qui était autrefois un lieu agréable en un « enfer ». Cette idée est liée à ce qu'il appelle le « grand remplacement », une théorie controversée qui suggère que les populations originelles d'un lieu sont progressivement remplacées par de nouvelles populations, entraînant des changements culturels et sociaux significatifs.

L'animatrice, à son tour, exprime son désarroi face à la perception d'Éric Zemmour et l'incohérence de ses propos. Elle déclare : « Les tâches sur les ailes du petit Nahel, ça vous retenez. Mais l'inquiétude sur l'acte du policier, ça non ». Elle souligne que Zemmour semble se concentrer sur les antécédents judiciaires de Nahel, qu'elle qualifie affectueusement de « petit », en raison de son jeune âge. Cette qualification pourrait être perçue comme une circonstance atténuante, soulignant l'innocence et la vulnérabilité de Nahel face à la situation. En même temps, elle questionne Zemmour sur son apparente indifférence ou manque d'inquiétude concernant l'action du policier. Elle semble suggérer que Zemmour néglige de prendre en compte la possibilité d'une faute ou d'une bavure policière dans cette affaire. Cette déclaration de l'animatrice met en lumière une tension dans le débat. D'un côté, il y a la focalisation de Zemmour sur les antécédents judiciaires de Nahel et, de l'autre, l'interrogation sur l'action du policier.

Elle poursuit le débat en posant la question : « N'êtes-vous pas choqués par cette cagnotte ? » Sa voix trahit son indignation face à l'existence d'une telle collecte de fonds. En utilisant le terme « choqué », elle suggère subtilement que l'idée même d'être bouleversé par une cagnotte destinée à soutenir un policier qui a commis un acte répréhensible envers un jeune homme de 17 ans est justifiée. Elle soulève ainsi une question éthique importante : est-il acceptable de soutenir financièrement une personne qui a commis une faute grave, simplement parce qu'elle fait partie des forces de l'ordre ? Cette question met en lumière la tension entre le respect de l'autorité et la nécessité de rendre justice aux victimes d'abus de pouvoir.

Les places discursives

L'interlocuteur exprime sa position concernant l'affaire Nahel et les émeutes qui ont suivi. Ces événements ont renforcé sa conviction qu'il faut retirer la nationalité à ces manifestants. Lors du débat, Éric Zemmour a choisi de recourir à des stéréotypes et

des clichés à l'encontre de la communauté d'origine africaine, généralement résidente des banlieues. Il soutient fermement son point de vue sur l'affaire Nahel, une affaire qui a suscité de vives émotions et des manifestations. Ces événements ont non seulement confirmé mais aussi renforcé son idéologie selon laquelle la nationalité devrait être retirée à ceux qui se livrent à de tels actes de protestation. Au cours du débat, Éric Zemmour, connu pour ses prises de position controversées, a choisi d'adopter une approche stéréotypée et clichée. Il a ciblé la communauté d'origine africaine, qui est souvent associée aux banlieues. Il a utilisé ces stéréotypes pour soutenir son argument, ce qui a probablement polarisé davantage le débat.

L'homme politique, pour renforcer ses arguments, utilise une rhétorique et des techniques d'argumentation bien précises. Par exemple, lorsqu'il déclare : « Nous sommes tous des êtres humains, nous ressentons de l'émotion face à la mort d'un être humain, surtout s'il est jeune. J'ai des enfants, cela me touche », il utilise un truisme, une vérité si évidente qu'elle n'a pas besoin d'être énoncée, pour souligner notre humanité commune.

Il fait également appel au pathos en mentionnant qu'il est père de famille, créant ainsi un lien émotionnel avec son auditoire. Cependant, juste après avoir évoqué ses émotions, il déclare : « Deuxièmement, je me méfie des images ». Cette déclaration suggère que son appel aux émotions précédent n'était qu'une diversion, une stratégie pour se mettre d'accord avec son adversaire avant de le contredire et de s'imposer comme un opposant.

Nous observons encore une autre technique d'argumentation lorsqu'il organise son discours avec des connecteurs logiques (premièrement, deuxièmement, troisièmement) pour structurer son argumentation. Cette technique, appelée énumération en rhétorique, consiste à dénombrer divers éléments qui composent un concept générique ou une idée globale.

En somme, l'homme politique utilise une variété de techniques d'argumentation pour renforcer ses propos, créer un lien émotionnel avec son auditoire, et structurer son discours de manière logique. Ces techniques, bien que subtiles, sont essentielles pour comprendre la rhétorique politique et la manière dont les arguments sont présentés et reçus.

L'homme politique continue son discours en utilisant une figure de style connue sous le nom d'antithèse. Il déclare : « Puisque vous le surnommez petit ange, il avait beaucoup de taches sur ses ailes ». L'antithèse est une technique rhétorique qui consiste à juxtaposer deux idées ou expressions opposées pour créer un contraste frappant. Dans ce contexte, l'expression « petit ange » évoque des images de pureté et d'innocence, tandis que l'expression « taches sur ses ailes » suggère une imperfection ou une faute. Cette opposition crée un contraste saisissant entre l'innocence supposée et l'imperfection réelle. En utilisant cette antithèse, l'homme politique souligne la complexité de la situation. Il remet en question la perception simpliste de l'individu comme un « petit ange » et attire l'attention sur les « taches », c'est-à-dire les actions ou comportements qui entachent cette image d'innocence. Cette utilisation de l'antithèse permet non seulement de mettre en évidence le contraste entre l'image publique et la réalité, mais aussi de stimuler la réflexion sur la manière dont nous percevons et jugeons les individus en fonction de leurs actions. C'est une invitation à regarder au-delà des apparences et à reconnaître la complexité et la nuance dans les comportements humains.

Dans son discours, le polémiste a utilisé une technique rhétorique connue sous le nom d'anaphore, en répétant la phrase « y'avait des images ». L'anaphore est une figure de style qui consiste à répéter un même mot ou une même expression au début de phrases ou de vers successifs. Cette répétition crée un effet rythmique qui donne du poids à son discours. Elle permet également de renforcer une idée ou une émotion, en l'occurrence, l'importance des images dans la perception et l'interprétation des événements. En répétant « y'avait des images », le polémiste souligne l'importance des preuves visuelles dans la formation de l'opinion publique. Il insiste sur le fait que les images ont un impact puissant et peuvent influencer la manière dont les événements sont perçus et interprétés. De plus, cette répétition peut aussi servir à questionner la fiabilité de ces images. En insistant sur leur présence, le polémiste pourrait suggérer que les images, bien que puissantes, peuvent aussi être trompeuses ou manipulées. L'utilisation de l'anaphore par le polémiste dans son discours est une technique efficace pour renforcer son message, créer un rythme et stimuler l'émotion de son auditoire. C'est un exemple de la manière dont la rhétorique peut être utilisée pour influencer et persuader.

Le polémiste en question défend une théorie qu'il a baptisée "francocide". Selon lui, ce terme désigne les actes de violence, de discrimination ou de haine spécifiquement dirigés contre des personnes françaises ou contre la France en tant que nation. Il est indigné que certains considèrent son utilisation de ce terme comme un abus de langage ou une généralisation hâtive. Il fait référence à des violences commises par des Français d'origine africaine ou des immigrés contre des Français de souche. Il utilise l'affaire Nahel comme une analogie pour illustrer son point de vue. Dans cette affaire, un jeune homme a été tué par un policier. Pour le polémiste, cet incident est un exemple isolé et ne peut être considéré comme une manifestation de racisme systémique. Il est déconcerté par la perception unilatérale de ses propos. Selon lui, il ne fait que souligner un problème spécifique sans intention de stigmatiser une communauté entière. Il estime que son discours est mal interprété et que ses critiques ne prennent pas en compte la complexité de la situation.

Conclusion

Notre étude n'a nullement la prétention de couvrir toutes les facettes des interactions verbales dans les débats télévisés dans leurs diversités. Elle propose, cependant, un exemple d'une application théorique d'un modèle d'analyse (celui de l'école Palo Alto, Les quatre processus langagiers de P. Charaudeau, L'analyse des interactions verbales selon R. Vion) sur des émissions audio-visuelles (trois) ciblant un thème bien précis (l'affaire Nael) afin de découvrir les résultats finaux tout en espérant dans des recherches futures établir des combinaisons subtiles entre plusieurs théories du même genre et de les appliquer sur des interactions verbales relatives à d'autres thématiques d'actualité afin d'apporter quelques solutions à des sujets soulevant à polémiques.

Pour résumer les analyses que nous avons menées, bien que les sujets de débat télévisé soient diversifiés, certaines techniques ressortent constamment. Parmi elles, on retrouve les attaques personnelles, appelées en rhétorique arguments Ad personam, ainsi que l'utilisation du pathos, du logos et de l'ethos. et l'utilisation des stéréotypes et des clichés, et leur intégration dans la société française à travers les médias audiovisuels.

Ces techniques sont employées aussi bien par les défenseurs du jeune Nahel et de sa famille, généralement issus de la gauche politique et se positionnant comme défenseurs des opprimés, que par les défenseurs du policier et des forces de l'ordre, souvent des nationalistes d'extrême droite. Malgré la diversité de leurs profils, ces derniers ont tendance à recourir à l'humour satirique et à stigmatiser les immigrés ou les Français d'origine africaine.

Ils adoptent souvent une pensée binaire, un mode de réflexion simpliste qui divise les concepts, les situations et les personnes en deux catégories opposées et mutuellement exclusives. Ce type de pensée ne prend pas en compte les nuances et les complexités du monde réel, se limitant souvent à des dichotomies comme bien/mal, vrai/faux, ou ami/ennemi.

Dans cette perspective, ceux qui soutiennent la cagnotte sont considérés comme étant pour la France, tandis que ceux qui soutiennent le jeune Nahel et sa famille sont perçus comme des délinquants et des anti-France. Ces points de convergence et ces

similitudes ont été perçus lors de notre analyse des vidéos, que ce soit sur le sujet de la libération du policier, ou le sujet de la cagnotte et la légitimité des émeutes provoquées pour Nahel. en réaction à l'assassinat du jeune Nahel.

Cela nous amène à confirmer notre première hypothèse de départ, , à savoir que ces débats reflètent une injustice flagrante vis-à-vis des jeunes des banlieues en France, qui sont victimes de préjugés, de stéréotypes et de discrimination, et sont souvent présentés comme des délinquants ou des voleurs.

Nous réfutons en revanche la deuxième hypothèse, celle qui suggère que les médias ont usé d'une stratégie de manipulation et d'une tentative de détournement de l'opinion publique du véritable sujet, qui est la perte de la vie humaine d'un innocent citoyen adolescent, en attirant son empathie envers le policier qui ne faisait que son travail et qui a droit à un jugement équitable. La cause de cette réfutation est que les médias ont bien réparti le temps et à chaque dans , presque, toutes les émissions étaient présents plateau télé, il y avait des antagonistes, de gauche et d'extrême droite ,sauf lors de la dernière vidéo parce que c'est étant donné le format habituel de l'émission et où l'animatrice comblait l'absence d'un locuteur défendant la cause du jeune Nael en jouant le rôle d'opposant pour équilibrer le débat.

Références bibliographiques

- ALIOUA. S et ALIOUANE. G. (2017). Analyse des interactions verbales dans le milieu sportif , université de Jijel .
- BLANCHET.A et TROGNON.A. (2005). La psychologie des groupes, Ed Armand Colin.
- Blanchet.P. (2000). linguistique de terrain. Méthode et théorie, Presses Universitaire de Rennes.
- CHARAUDEAU P., MAINGUENEAU D. (2002). Dictionnaire D'analyse Du Discours, Seuil, Paris.
- dictionnaire Larousse électronique . (2008).
- Dictionnaire Le Petit Larousse. (2010). Edition Anniversaire de la Semeuse, p 545.
- Dubois, J. (2002). Dictionnaire de Linguistique, Paris : Larousse.
- DUBOIS.J, MATHEE, GIACOMO . (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Québec, Ed. Larousse Bordas/HER,.
- DUBOIS.J, MATHEE, GIACOMO . (1994). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Québec, Ed. Larousse Bordas/HER.
- Goffman, E. (1973). La mise en scène de la vie quotidienne (02 tomes) 1. La présentation de soi. 2. Les relations en public, Paris : Minuit.
- GOODWIN, J. (2002). « Designing Issues », in Eemeren, F. H., Houtlousser, P. (eds.), Dialectic and Rhetoric. The Warp and Woof Argumentation Analysis, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers,.
- John SEARLE. (1982). Sens et expression, Paris, les Éditions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI.C. (1990). Les interactions verbales, Tome 1, Paris, Armand Colin.
- MOIRAND -S. (1982). Enseigner à communiquer en langue étrangère, édition Hachette, Paris,.
- Nicole EVERAERT-DESMEDT. (1984). La Communication publicitaire, Louvain-la-Neuve, Cabay.
- PERET-CLEMONT. AN. (1996). la construction de l'intelligence dans l'interaction sociale, Paris, Armand Colin.
- Robert Vion . (2009). L'analyse des interactions verbales, les carnet du cediscor.
- TRAVERSO- V. (1999). Perspectives interculturelles sur l'interaction, Lyon, PUL.
- TRAVERSO.V. (2009). l'analyse des conversations, Amand Colin, p 17.
- VION.R. (2000). La Communication verbale analyse des interactions, Paris, HACHETTE .

Corpus

Première vidéo <https://dai.ly/x8m87xq>

Deuxième vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=ekJF247D2JA>

Troisième vidéo https://www.youtube.com/watch?v=RM4I2_rLh2A